

RAPPORT 2020





Table des matières

MOT DU Directeur Executif	4
Contexte	5
2. COVID 19 Initiatives portées par L'IPAR et le Réseau Sénégalais des Think Tanks (SEN-RTT)	9
3. Focus Secteur élevage	11
4. Focus Secteur de la pêche	16
5. Focus Filière mangue	17
6. Focus Exploitations familiales	18
7. IPAR confirme son implication dans l'assainissement	19
8. Initiatives d'évaluation des ODD au Sénégal et à l'international	23
9. Les plateformes, un catalyseur de développement à l'échelle locale	26
10. Etudier les futurs possibles de l'agriculture sénégalaise dans un contexte de changement Climatique	29
11. La Recherche-action contribue à l'accès des Femmes et foncier	30
12. Partenariats et perspectives	32
13. Dialogue politique	35
14. Contribution à la capacitation des acteurs et partenaires.	37
15. PORTAIL DES JEUNES	40
16. Aspects performances et communication.	44
17. Communication	46
18. IPAR en Mauritanie	47
19. FINANCE	49

Mot du Directeur Exécutif



Dr Cheikh Oumar BA | Directeur exécutif IPAR

Dans le contexte de cette crise sans précédent, obligeant une révision des orientations et un rééquilibrage des choix stratégiques nationaux afin de mieux circonscrire et impulser les conditions d'une relance robuste et d'une reconstruction durable, l'IPAR en tant qu'institution de recherche et de prospective a, très tôt, réajusté son portefeuille et mené des actions dans l'optique de disposer d'informations crédibles en temps réel pour accompagner les dépositaires d'enjeu dans leurs stratégies d'ajustement.

Les interventions engagées en 2020 par IPAR ont été structurées, de manière participative et articulées, autour de quatre éléments clés : (I) l'appui au gouvernement à travers les ministères de l'élevage et des productions animales et celui de l'agriculture et de l'équipement rural ; (II) le développement d'un partenariat avec le CNCR et l'organisation de dix débats

d'experts paysans à travers la plateforme Whatsapp du CNCR ; (III) la recherche des effets de COVID-19 sur les moyens de subsistance des populations les plus vulnérables ; et (IV) une Participation à des débats audiovisuels afin d'amplifier les résultats des études ainsi que les points de vue des acteurs issus des différents espaces d'échange.

Dans une dynamique d'étayer les politiques publiques à partir des évidences et des réflexions, l'IPAR et le réseau sénégalais des think tanks (SEN-RTT) ont initié en collaboration avec le RASA et le Réseau des Think tanks de l'UEMOA, un débat objectif sur le financement des plans de riposte nationaux et l'usage de l'outil monétaire dans l'espace UEMOA. L'une des fortes recommandations de cette rencontre en ligne est de profiter de la crise sanitaire pour lancer une réforme structurelle des économies africaines et repenser la politique monétaire de nos États.

Pour outiller d'avantage les institutions et documentation la réflexion, un an après l'avènement de la pandémie en Afrique, le RASA et l'IPAR ont publié un livre sous les éditions de l'Harmattan qui fait la somme des contributions des chercheurs sénégalais sur l'impact de la COVID sur des secteurs stratégiques au Sénégal intitulé, « Sénégal Post-COVID-19 : Souveraineté et Ruptures ».

Dans la recherche de synergies entre la recherche et les politiques publiques, en collaboration avec le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada, le Réseau des Think tanks de l'Union économique et monétaire ouest africaine (RTT UEMOA), nous nous sommes interrogés sur « COVID-19 et plans de stabilisation et de relance économique en Afrique francophone ».

En appui à la transformation structurelle de l'agriculture par la production de connaissances, l'IPAR a conduit en collaboration avec le CNCR, une étude sur les ménages agricoles et ruraux du Sénégal, qui touche 22 des 45 départements, 7 régions administratives sur les 14 avec une couverture de l'ensemble des zones agro-écologiques au Sénégal. Les échantillons ont porté sur 660 exploitations familiales et sur 120 OP, pour comprendre les effets de la pandémie sur les moyens d'existence des exploitations familiales notamment sur les activités économiques, les revenus et l'alimentation.

Dans le secteur de l'élevage IPAR a analysé les effets de la pandémie et appuyer la formulation et la mise en œuvre de la politique publique d'élevage et de santé publique vétérinaire. Quatre (4) notes d'information et d'analyse ont été produites sur les chaînes de valeur lait, aviculture, mouton de Tabaski et intrants vétérinaires et zootechniques, pour alimenter la réflexion et éclairer les décisions.

D'autres connaissances ont été produites, notamment sur le secteur pêche, particulièrement la pêche artisanale face aux défis de la Covid-19 au Sénégal ». Mais aussi sur la chaîne de valeur mangue pour analyser et documenter les effets et les stratégies d'adaptation développées par les acteurs.

L'assainissement n'a pas été en reste avec, l'étude SaniPath qui a travaillé à identifier et évaluer des canaux

de contamination fécale à Dakar, mais aussi, une étude sur le genre et l'assainissement, visant à réduire les inégalités hommes et femmes dans le secteur de l'assainissement, une autre sur la présence des déchets solides dans les boues de vidange à Dakar ; et dans la commune de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, sur l'accès limité à l'assainissement adéquat, entre autres. Ces connaissances ont conduit à la publication du livre sur L'assainissement au Sénégal : progrès, stratégies et perspectives

Dans le cadre des ODD, afin de permettre aux divers utilisateurs d'accéder plus facilement et rapidement à l'ensemble des informations statistiques agricoles, l'IPAR et l'ANSD ont mis en place AgriData, une plateforme analytique présentant des statistiques et des données agricoles exhaustives, fiables et actualisées, comme base d'une politique de développement économique agricole fondée sur des données probantes. L'IPAR poursuit également la coordination des activités de la Plateforme nationale des acteurs pour le suivi des ODD relevant du secteur de l'Environnement (PODDE), en collaboration avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), l'Unité de coordination et de suivi des politiques économiques (UCSPE) du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC).

Sur Changement climatique, l'IPAR étudie les futurs possibles de l'agriculture sénégalaise sur les sentiers représentatifs d'évolution de l'agriculture, à travers le Projet AgMIP, une initiative de recherche multidisciplinaire (climat, agronomie, socio-économie) sur des questions de recherche qui s'intéressent aussi bien aux impacts des systèmes de production que sur les systèmes futurs.

A l'échelle locale, la mise en place et appui de plateformes, catalyseur de développement se poursuit avec une expérience de territorialisation de la politique publique d'emploi à travers la plateforme territoriale de soutien à l'emploi et employabilité des jeunes du département de Podor.

Sur l'appui à l'accès au foncier pour les femmes et les jeunes, le projet de recherche-action « promotion d'une gouvernance foncière inclusive par l'amélioration des droits fonciers des femmes au Sénégal », mis en œuvre dans le Delta du Fleuve Sénégal, les Niayes et le Sud du bassin arachidier, en partenariat avec le Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR), avec l'appui du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) du Canada, a enregistré des résultats encourageants dans les trois (3) zones d'intervention.

Et en fin, en novembre 2020 l'IPAR a lancé le projet dénommé COPSA « riposte à la covid-19 par la protection sociale et le renforcement des systèmes alimentaires locaux : le cas des Niayes au Sénégal », dans le but de générer des connaissances et des outils d'aide à la décision afin d'améliorer les mécanismes de protection sociale, notamment la distribution d'aide alimentaire d'urgence et le renforcement de systèmes alimentaires locaux dans les Niayes.

Dans le cadre d'un renforcement de systèmes de politique agricole et alimentaire au Sénégal avec Feed the Future Sénégal Policy Systems Services, administré par l'Agence américaine pour le développement international (USAID), le consortium DAI/IPAR travaille sur une approche fondée sur un engagement fort en faveur de la facilitation, en travaillant avec des partenaires locaux pour concevoir et mettre en œuvre des interventions basées sur leurs besoins et leurs priorités et pour soutenir les réformes nécessaires dans les systèmes agricoles et alimentaires.

Je voudrais rendre un vibrant hommage à nos partenaires gouvernementaux (Sénégal, Mauritanie, Niger), de la société civile, notamment les organisations de producteurs, aux parlementaires de la région et aux bailleurs de fonds comme le CRDI, l'UE, l'USAID et la Fondation Bill & Melinda Gates. Une mention spéciale est à décerner à la Fondation Hewlett pour la confiance qu'elle nous a renouvelée dans le cadre de l'appui institutionnel en soutenant notre chantier prioritaire des « politiques fondées sur des données probantes » « evidence informed policy making » !

Bonne lecture

Contexte

La pandémie de COVID-19, en tant que choc, a perturbé à la fois l'offre et la demande de tous les secteurs économiques, en particulier le monde rural, et désorganisé les chaînes d'approvisionnement. Cette situation a été accentuée par les mesures restrictives décidées par l'État pour enrayer le virus.

Les mesures de restriction des déplacements interurbains, la suspension des marchés hebdomadaires sur l'étendue du territoire, et l'état d'urgence (le confinement) ont engendré divers impacts et mis en lumière les faiblesses et les limites socio-économiques de nos politiques agricoles.

En réponse aux mesures prises par le gouvernement, l'IPAR en tant qu'institution de recherche et de prospective a réajusté son portefeuille et mené, très tôt, des actions dans l'optique de disposer d'informations crédibles en temps réel pour accompagner les dépositaires d'enjeu dans leurs stratégies d'ajustement. L'IPAR a réuni son conseil d'administration qui a approuvé la proposition de modifier son plan de travail annuel pour y inclure des activités de recherche, de renforcement des capacités et de dialogue politique liées aux effets de la pandémie.



1. IPAR dans la riposte à la pandémie COVID-19

Interventions et impacts des activités

Les interventions engagées cette année par IPAR ont été structurées, de manière participative et articulées, autour de quatre éléments clés :

1. L'appui au gouvernement à travers les ministères de l'élevage et des productions animales et celui de l'agriculture et de l'équipement rural. Cet accompagnement s'est organisé soit à la demande des autorités administratives ou par l'anticipation de l'équipe de IPAR pour couvrir les besoins des ses partenaires. La structuration du pôle élevage, avec le Prof Cheikh Ly a permis de réaliser un consensus sur les enjeux et défis que IPAR devrait couvrir pour alimenter les prises de décisions politiques dans le secteur de l'élevage avec la conduite des études fondatrices sur les thématiques laitière, avicole, mouton de Tabaski et intrants vétérinaires.
2. Le développement d'un partenariat avec le CNCR, dix débats d'experts paysans ont été organisés à travers la plateforme Whatsapp du CNCR. L'IPAR a fait intervenir ses experts pour des contributions scientifiques à ces débats, où la parole est donnée aux populations impactées pour échanger sur leurs expériences, les difficultés rencontrées, et les solutions envisagées face à la pandémie. Avec la participation de parlementaires, des ONG, de partenaires au développement et financiers, et des services étatiques. Ces débats ont été élargis grâce à un webinaire auquel sont invités des représentants de l'État, du secteur privé, de la société civile et des chercheurs. Ils ont permis in fine de documenter les effets de cette pandémie sur l'agriculture familiale, de disposer à temps des recommandations utiles afin de pouvoir contribuer à la définition et à la mise en œuvre des stratégies de résilience et de relance des économies en particulier du monde rural.

IPAR en partenariat avec IPAS et le CNCR organise

WEBINAIRE

Aviculture et Covid-19 au Sénégal - Situation et perspectives

Présentateur **Modérateur**

Panélistes

Dr Dame Sow, Directeur de l'élevage, MEPA

M. Ahmedou M. Mbodj, Président IPAS

M. Claude Demba Diop, Président du Collège des producteurs de l'IPAS, DGA NMA

Prof. Cheikh Ly, Expert associé - IPAR, Membre ANSTS

Dr Amadou Guéye, Coordonnateur technique de l'IPAS

M. Pape Sidy Ndiaye, DGA SEDIMA

Dr Makhtar Diouf, Chef du CIMEL de Mbao (MEPA)

Prof. Ayao Missohou, EISMV, Représentant de l'Association Mondiale de l'Aviculture - Section Sénégal

Vendredi 4 décembre 2020 16-18h00 GMT Inscription <https://cutt.ly/3hlAgHA> /IPARNEWS

3. La recherche des effets de COVID-19 sur les moyens de subsistance des populations les plus vulnérables. L'IPAR a initié #) une série de travaux qui a consisté à documenter les effets de la Covid-19 sur différentes chaînes de valeur agricoles (les céréales, la mangue, l'oignon, la tomate, la pomme de terre, le secteur pastorale et halieutique), #) des enquêtes téléphoniques auprès des ménages agricoles au Sénégal sur leur niveau de vie, #) des notes d'information, des blogs et des documents de position sur les questions clés.
4. Une Participation à des débats audiovisuels afin d'amplifier les résultats des études ainsi que les points de vue des acteurs issus des différents espaces d'échange. Les chercheurs de l'IPAR ont été interpellés par les organes de presse de la place pour partager leur point de vue scientifique et leur perspective face à la pandémie.

Au total, l'IPAR a mis en œuvre



une
dizaine
de débats
Whatsapp



08
interventions
-débats radios et
télévisions



07
études



08
webinaires



et produit
11
blogs

Comme éléments de réponses et d'impact des interventions de l'IPAR

1. IPAR Développe et assoit son leadership

Grâce à ses interventions, la consolidation d'un écosystème de partenariat, l'utilisation de canaux de diffusions et d'outils de communication (WhatsApp, Webinaire, TV, radio), l'IPAR a permis aux différentes parties prenantes de disposer des éléments stratégiques qui ont contribué à leur prise de décision.

En faisant l'apprentissage de l'écoute active, focalisée sur l'instauration d'un climat de confiance entre acteurs, l'IPAR a gagné davantage en audibilité. Un élément qui a favorisé le succès a l'attitude collaborative des autorités, qui, ont souvent été attentifs aux propositions de la recherche, même si parfois l'environnement social et économique n'a pas été favorable à une prise de décision objective.

2. IPAR sollicité pour le plan de résilience du ministère de l'agriculture,

Suite à un débat télévisé entre le Directeur Exécutif de l'IPAR et le Ministre de l'Agriculture sur « CONVID-19 et impact sur l'Agriculture » en Avril 2020, ce dernier a interpellé, par voie officielle l'IPAR pour avoir son point de vue sur le plan de résilience en cours d'élaboration. Aussi, des Organisations de Producteurs, tel que le CNCR ont sollicité l'appui de l'IPAR dans l'élaboration des propositions à soumettre à l'Etat.

3. Mesures gouvernementales visant à faciliter la commercialisation des produits agricoles

L'IPAR a appuyé le CNCR à faire entendre la voix des producteurs à travers les débats Whatsapp (thématiques) et les webinaires avec l'intervention du Président de la chambre de commerce. Au début de la pandémie, les statistiques ont montré que les populations rurales étaient moins touchées du point de vue sanitaire, mais plus impactées économiquement, avec une proportion de femmes plus importante. La production agricole en cours de commercialisation souffrait terriblement des restrictions à la mobilité des personnes et de la

fermeture des marchés hebdomadaires. Les interventions structurées, écrites et orales de l'IPAR réunissant des représentants de l'État, du secteur privé et des organisations paysannes, ont contribué aux décisions prises par l'État.

Des mesures d'urgence ont facilité la commercialisation des produits agricoles, accompagné de propositions de montages financiers d'institutions publiques et privées, pour l'achat en urgence de certains produits périssables. En avril 2020, l'ARM a adressé une lettre à l'État pour l'intégration de l'oignon et la pomme de terre dans le kit alimentaire distribué aux ménages.

4. Réouvertures des marchés hebdomadaires et des frontières

Les interpellations du monde rural et des acteurs économiques, à travers les activités conjointes de l'IPAR et du CNCR, ont fait partie des éléments d'alerte qui ont permis à l'État de mesurer l'importance de ces marchés sur l'équilibre nutritionnel et économique. Des plaidoyers ont eu lieu en faveur de la levée progressive des mesures de restrictions. Subséquemment, le gouvernement a pris des mesures pour ouvrir les marchés hebdomadaires avec certaines restrictions, et les frontières facilitant le retour des ruraux vers leur terroir en vue de préparer la campagne agricole.

5. Mesure d'accompagnement de l'élevage et de la pêche

Les secteurs de l'élevage et de la pêche qui sont stratégiques au Sénégal, sont aussi fortement impactés par les mesures restrictives. L'IPAR a partagé les résultats de ses interventions, et les recommandations issues de ses recherches sur comment ces filières ont été négativement impactées par la COVID et quelles mesures pour faire face à ces défis. Ces expressions ont favorisé et encouragé les mesures d'appui-accompagnement prises par les autorités gouvernementales.

Pour l'élevage, l'Etat a apporté un soutien aux éleveurs, d'un montant d'environ 2 milliards de francs CFA pour l'achat d'aliment de bétail. Plusieurs interventions de partenaires dont la FAO qui a aussi remis au ministère un appui aux transhumants, à hauteur de 50 000 Fcfa par éleveur. Avec des partenaires financiers, certaines avicultures au niveau du bassin arachidier ont reçu un fond d'appui en espèces. De même, dans la région de Tambacounda, les aviculteurs ont reçu un don de 600 poulets de races en vue de diversifier la production avicole.

6. La présence de SARS-CoV-2 dans les eaux usées.

Un chercheur de l'IPAR a rédigé un article sur les possibilités de l'existence du virus dans les eaux usées et a identifié des zones susceptibles d'être fortement touchées par la contamination. Cet article scientifique a été un élément déclencheur de la mise en place d'un comité de veille scientifique par le gouvernement (ministère et agence), deux organisations du secteur privé en charge des boues d'épuration, l'IPAR, deux centres de recherche, et des laboratoires d'analyse Pasteur et IRESET. Une étude a été commanditée pour voir le lien entre la concentration des cas par commune en relation avec les stations de pompage et les centres de traitement des eaux usées. Les résultats de cette étude devront fournir des évidences sur les zones les plus affectées par la COVID-19 et offrir ainsi aux décideurs des orientations éclairées pour les futures interventions.

7. L'Etude « Pêche et Covid-19 », interpelle l'USAID et CHEDS

La publication du rapport de l'étude suivi d'un webinaire de validation des résultats et recommandations a suscité l'intérêt de l'USAID à travers son projet Dekkal Geedj et le centre des hautes études de défense et de sécurité (CHEDS), une structure rattachée à la présidence du Sénégal.

Le projet Dekkal de l'USAID, ambitionne de collaborer avec l'IPAR sur la base d'un plan de travail en lien avec les axes du projet, et aller vers propositions concrètes et durables. Il est prévu une série de restitution de l'étude Pêche et Covid-19 au niveau local, en collaboration avec les partenaires. En ce qui concerne le CHEDS, un des experts en droit international a sollicité IPAR en vue d'une rencontre d'échanges et de valorisation des résultats l'étude.

2. COVID 19 Initiatives portées par L'IPAR et le Réseau Sénégalais des Think Tanks (SEN-RTT)



Etayer les politiques publiques à partir des évidences et des réflexions au sein des réseaux de Think tank

L'IPAR a été désignée pour assurer le secrétariat avec une mission d'animation du réseau sénégalais des Think Tank (SEN-RTT), officiellement lancé le 04 février 2019 à Dakar dans le cadre d'une journée scientifique sur le thème de la gouvernance des ressources pétrolières et gazières. Cette journée placée sous la présidence du Ministre du Pétrole et de l'Énergie, représenté par son Directeur de Cabinet, a été rehaussée par une forte mobilisation de l'équipe ministérielle et de plusieurs personnalités sénégalaises du secteur, notamment les directeurs de PETROSEN, les responsables du COS PETROGAZ, du GESPETROGAZ mais aussi du Directeur Général de la Société africaine de raffinage (SAR).

L'émergence de la crise du coronavirus au Sénégal aura servi de prétexte pour l'IPAR à travers, SEN-RTT d'organiser deux évènements scientifiques majeurs : un premier sur la mobilisation des ressources financières et la souveraineté monétaire, en collaboration avec le Rapport Alternatif sur l'Afrique (RASA) et un deuxième sur la « Contribution des Think Tanks sénégalais dans la gestion de la pandémie » de COVID 19.

Le 22 juillet 2020, sous forme de webinaire SEN-RTT, en collaboration avec le RASA, un vivier de chercheurs et de hauts responsables et le Réseau des Think tanks de l'UEMOA, a posé un débat objectif sur le financement des plans de riposte nationaux et l'usage de l'outil monétaire dans l'espace UEMOA. De ces échanges entre chercheurs, représentants de l'UEMOA et du secteur privé, des recommandations de profiter de la crise sanitaire pour lancer une réforme structurelle des économies africaines et repenser la politique monétaire de nos États ont été formulées. Car pour les chercheurs, la macroéconomie conventionnelle utilisée dans la plupart des pays de l'UEMOA, ne leur est pas d'une grande utilité.

Quelles synergies entre la recherche et les politiques publiques ?

Une vidéoconférence co-organisée le 11 juin 2020 par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada, l'IPAR et le Réseau des think tanks de l'Union économique et monétaire ouest africaine (RTT UEMOA) se sont interrogés sur « COVID-19 et plans de stabilisation et de relance économique en Afrique francophone ».

Dans le contexte de cette crise sans précédent, l'enjeu de l'intégration de la science et de la recherche dans le processus d'élaboration et de mise-en-œuvre des politiques publiques de stabilisation et de relance économiques s'avère fondamental.

La collaboration entre chercheurs et décideurs est relativement fréquente dans le cadre d'exercices de planification pluriannuelle. Par ailleurs, la crise de la COVID-19 a permis de prendre conscience de la nécessité de peaufiner et de renforcer les mécanismes de collaboration existants pour mieux répondre à des situations d'urgence. L'expertise scientifique locale a rapidement été mobilisée et valorisée par les instances décisionnelles. L'essentiel des mesures sanitaires telles que le confinement et le port de masques, ont été pris ou légitimées sur la base d'avis d'experts-chercheurs. Sur le plan économique, des mécanismes de collaboration ont été créés ou réactivés.

Quant au financement de la recherche, il constitue un élément déterminant lorsqu'il est question d'intégration sciences-politiques publiques. Dans le cas de la crise de la COVID-19, le sous-financement chronique de la recherche s'est révélé être un handicap majeur pour les chercheurs de l'Afrique Centrale et de l'Ouest. Ceux-ci n'ont pas de bases de données à jour et suffisamment détaillées pour générer des simulations plus fiables, en plus de s'en remettre presque exclusivement à des recherches faites ailleurs pour leurs synthèses des connaissances sur des enjeux de politiques publiques nationales. Si les fonds nationaux d'appui à la science, la technologie et l'innovation ont souvent permis d'alimenter la réflexion sur la crise, les ressources financières mises à disposition en urgence par les gouvernements de la région ne précisaient généralement pas la part allouée à la recherche.

Par ailleurs, au-delà des chercheurs individuels, il est nécessaire d'avoir des structures qui soient constituées et formalisées, à l'instar des instituts de recherches et des think tanks, et qui soient capables en outil de prévision, de surveillance et de veille, et même sur le plan documentaire.

C'est dans ce cadre, qu'en mars 2021, soit un an après l'avènement de la pandémie en Afrique, le RASA et l'IPAR ont publié un livre sous les éditions de L'Harmattan qui fait la somme des contributions des chercheurs sénégalais sur l'impact de la COVID sur des secteurs stratégiques au Sénégal intitulé « Sénégal Post-COVID-19 : Souveraineté et Ruptures ».

À PARAÎTRE

SÉNÉGAL POST-COVID-19 : SOUVERAINÉTÉ ET RUPTURES!

Prix 13 000 FCFA

15 MARS 2021

PRÉ-COMMANDES 33 825 98 58

L'Harmattan Sénégal

suivez-nous sur [social media icons]

Dakar, 10, VDN Après le pont de fann
senharmattan@gmail.com
+221 33 825 98 58

3. Focus Secteur élevage



Les conséquences, sanitaires, sociales et économiques de la Covid-19 obligent à une révision des orientations et un rééquilibrage des choix stratégiques nationaux afin de mieux circonscrire et impulser les conditions d'une relance robuste et d'une reconstruction durable, en particulier du secteur de l'élevage. Dans cette perspective, l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) a entrepris d'analyser les effets de la pandémie et d'appuyer la formulation et la mise en œuvre de la politique publique d'élevage et de santé publique vétérinaire.

Quatre notes d'information et d'analyse ont été produites sur les chaînes de valeur lait, aviculture, mouton de Tabaski et intrants vétérinaires et zootechniques. Les données ont été collectées sur la base d'enquêtes auprès d'échantillons d'acteurs, d'entretiens avec des experts, partenaires et responsables d'organisations professionnelles comme l'IPAS, l'O.D.V.S., l'ANIPEL et autres membres du Comité ad hoc de l'Interprofession laitière, l'ANPROBVS, etc. ainsi que l'exploitation des statistiques disponibles au niveau des services officielles et des secrétariats d'OP. Deux webinaires ont été organisés sur la plateforme d'IPAR en décembre 2020 (aviculture et intrants vétérinaires/zootechniques). Chaque webinaire a permis de diffuser largement les notes produites par IPAR, de communiquer sur ses activités relatives aux chaînes de valeur en élevage et de provoquer des interactions et consultations, entre autres, entre un représentant désigné officiellement par le MEPA et des acteurs stratégiques comme panélistes (IPAS, SEDIMA, O.D.V.S., SENEVET, etc.) et un large spectre de participants nationaux et internationaux.

La chaîne de valeur du lait et des produits laitiers : Situation face à la COVID-19 et Stratégies des acteurs au Sénégal

Note d'information et d'analyse, Professeur Ayao Missohou



La crise de la COVID-19 est apparue dans un contexte assez particulier pour le secteur laitier au Sénégal, avec la multiplication des fermes agricoles et l'intensification des industries de production de lait issu de la transformation de lait en poudre importé.

La chaîne de valeur lait connaît une demande très forte du fait de la croissance de la population et la production a atteint 546,6 millions de litres en 2018. Le lait en poudre constitue le produit le plus importé au Sénégal après le riz, et représente 84,2% des 43 066 tonnes d'importations de lait et produits laitiers en 2018.

Il a été observé une hausse des importations de produits laitiers de 41,5%, surtout en février et mars 2020, qui peut être interprétée comme une anticipation à une possible pénurie due à la COVID-19. La production locale de lait a aussi connu une baisse de 33%, pour la majorité des exploitants, avec une production qui est passée d'une moyenne de 333 l de lait/j au début de la pandémie, à 220 l/j au moment de l'étude pour la plupart à cause de la mévente ou de l'insolvabilité des clients.

Si le segment des producteurs a semblé être plus résilient, celui de la transformation est très déstabilisé car étant à la confluence de nombreux problèmes structurels qui ont été aggravés par la conjoncture découlant de la COVID-19. Alors que les producteurs et circuits du lait cru ont beaucoup souffert de la crise, la situation est toute autre chez les importateurs et les transformateurs de lait en poudre, dont le business semble être plutôt florissant. Avec les excédents laitiers annoncés dans le monde, il est probable que loin de s'estomper, cette tendance s'accroît et compromet sérieusement les avancées enregistrées par le secteur du lait cru.

Les acteurs consultés ont proposé les axes d'interventions suivants :

- ▶ Élaboration d'une typologie opérationnelle des acteurs (exploitations, entreprises de transformation et distribution) pour une meilleure adéquation des solutions aux contraintes spécifiques ;
- ▶ Mise en place d'une interprofession opérationnelle, est aujourd'hui plus que jamais une nécessité pour porter des actions de lobbying auprès des pouvoirs publics et de publicité pour l'amélioration de l'image de marque du lait dans le contexte de la COVID-19 ;
- ▶ Meilleure protection du lait cru par rapport à la poudre de lait importée.

Aviculture et Covid-19 au Sénégal : Situation et perspectives

Note d'information et d'analyse, Professeur Cheikh Ly



Le Sénégal est au 4e rang de l'économie avicole en Afrique de l'ouest après le Nigéria, le Ghana, la Côte d'Ivoire. On estime les effectifs de volaille familiale à près de 29,4 millions contre 51,4 millions pour la volaille industrielle en 2019, soit respectivement 36 % et 64% des 80,8 millions pour les deux systèmes selon le Ministère de l'Élevage et des Productions Animales (MEPA). La production avicole est concentrée entre Thiès, Tivaouane et Mbour (80%) avec un encadrement institutionnel bien défini. L'expansion de l'aviculture au Sénégal a été favorisée par une interdiction ciblée des importations de viande de volaille et d'œufs de consommation à partir de novembre 2005, son chiffre d'affaires est estimé à 200 milliards de FCFA en 2019.

Les mesures de l'Etat ont complètement bouleversé la production intensive et semi intensive en zone péri-urbaine du fait de la fermeture des hôtels, restaurants et l'interdiction des rassemblements, annulation

des fêtes etc., contrairement à l'aviculture rurale et familiale qui a été très peu touchée. Les signes ont commencé à apparaître dès mars 2020 avec les annulations successives des importations d'œufs à couver (OAC), les dettes dues aux provendiers non soldées et les encours de leurs clients devenus insolvables ou incapables de faire face à leurs engagements du fait des méventes liées à la chute de la demande des marchés terminaux et aux reports des abattages par les gros producteurs.

La COVID-19 a tout de suite eu un effet sur les producteurs de poulet qui ont perdu leurs débouchés habituels par la vente sur pied et le plus souvent à la ferme qui représentent environ 55 % de leur commercialisation, en situation normale. Elle a aggravé la situation déjà difficile de la spéculation ponte. Les prix ont été maintenus bas en plus des méventes du fait des nouvelles difficultés d'écoulement de la production. L'Etat a dégagé 200 millions FCFA pour l'achat d'aliment-volaille qui est considéré comme la priorité pour la résilience de la chaîne de valeur.

Il est essentiel de différencier les effets conjoncturels de la Covid-19 et des réponses spécifiques qui leur sont apportées, d'une part et, d'autre part, les rigidités structurelles et les problèmes récurrents qui caractérisent les différents segments de la chaîne de valeur avicole du Sénégal, ses systèmes semi-intensifs et modernes ainsi que son aviculture familiale et rurale. Il faut retenir que la relance du secteur avicole devrait s'appuyer sur quatre leviers :

- ▶ Un système modernisé d'information et de gestion de données technico-économiques sur l'aviculture sénégalaise ;
- ▶ La promotion de la compétitivité de l'aviculture semi-intensive et dite moderne ;
- ▶ La valorisation inclusive de l'aviculture familiale et rurale ; et,
- ▶ L'articulation de mesures de protection, actions de promotion et innovations structurantes.

La chaîne de valeur du mouton de Tabaski à l'épreuve de la COVID-19

Note d'information et d'analyse, Dr. Adama Faye



Une photographie en amont et en aval a été prise en deux étapes dans les régions de Dakar et de Kaolack afin de connaître les conséquences potentielles de la COVID-19 sur la chaîne de valeur du « mouton de tabaski ».

Au Sénégal l'élevage du mouton est caractérisé principalement par deux systèmes que sont l'élevage urbain et péri-urbain dominé par la production de moutons « haut de gamme » et l'élevage rural qui produit des moutons moins cotés ou tout-venant. La distribution se fait à trois niveaux qui sont les marchés hebdomadaires, les marchés de regroupement dans les agglomérations moyennes et les marchés

terminaux des grands centres de consommation. En plus des marchés habituels, l'Etat autorise et appuie un réseau de points de vente normalisés, quelques semaines avant la tabaski où se regroupent la majorité des opérateurs sénégalais, maliens et mauritaniens.

Cependant, en 2020 l'état des lieux a révélé un retard dans la préparation du fait des mesures restrictives prises par l'Etat face à la pandémie. Ainsi, la mobilisation de financements a retardé la constitution des stocks de moutons mis sur le marché. La fermeture des frontières par la Mauritanie, le Mali et le Sénégal ont aussi bloqué les démarches des opérateurs et les flux habituels avant la Tabaski. Cependant, il n'est pas vérifié qu'il y a eu une pénurie de moutons comme effet de la pandémie. Par contre, une hausse relative des prix a entraîné beaucoup d'inventus dans les différents points de vente.

Cette étude n'a pas pu inclure les consommateurs qui, de leur côté, ont dû s'adapter à la fois aux effets de la pandémie sur leurs revenus et aux prix des moutons relativement plus élevés. La mutualisation des informations détenues par les parties prenantes (MEPA, OP, institutions financières publiques et privées et autres services, institutions de recherche, consommateurs) et des informations sur le comportement des consommateurs pourraient permettre d'approfondir l'analyse des effets de la Covid-19 sur la chaîne de valeur et de réfléchir sur son avenir.

Les principaux enseignements issus de l'étude sont les suivantes :

- ▶ La levée des effets paralysants des mesures préventives prises par le gouvernement sur les activités essentielles est importante pour éviter une pénurie de moutons de Tabaski
- ▶ Des négociations à temps sont nécessaires avec la Mauritanie et le Mali pour débloquer la situation aux frontières ;
- ▶ Les concertations du MEPA avec les associations professionnelles et toutes les parties prenantes sur la préparation de la Tabaski sont stratégiques, notamment sur le financement, l'accès aux aliments, l'identification, l'aménagement et l'équipement des points de vente ;
- ▶ L'organisation d'une communication ciblée doit rassurer et orienter au mieux les acteurs dans un contexte d'incertitude favorisée par les craintes des opérateurs de rencontrer des difficultés insurmontables d'accès rapide à des financements importants. Les chaînes de valeurs des intrants vétérinaires et zootechniques au Sénégal

La chaîne de valeur du mouton de Tabaski à l'épreuve de la COVID-19

Note d'information et d'analyse, Mouhamadou Lamine Fadiga, PhD



Une analyse des effets de la COVID-19 sur les chaînes de valeurs des intrants vétérinaires et zootechniques a permis de cartographier sur la diversité des acteurs, des fonctions remplies, des produits et services échangés. Les deux chaînes de valeur ont été vulnérables aux chocs comme celui de la COVID-19. Une enquête auprès des cabinets vétérinaires privés a permis de jauger l'évolution d'indicateurs comme leur chiffre d'affaires, le niveau de leurs stocks et elle a permis d'observer les effets des mesures de riposte contre la pandémie sur le fonctionnement des deux chaînes de valeur et sur les stratégies individuelles face à la crise sanitaire.

L'analyse situationnelle montre le ralentissement du commerce extérieur et intérieur avec comme conséquence la perturbation des chaînes de valeurs locales. Avant la crise, les importations d'intrants vétérinaires et zootechniques - tous produits confondus - ont enregistré une croissance moyenne annuelle de 17% au cours des cinq dernières années. La vente de médicaments et d'aliments-bétail et volaille a eu une tendance haussière comme celle des vaccins malgré des perturbations occasionnelles dues à des pénuries régulières. La crise a été ressentie par la plupart des répondants qui ont enregistré des baisses de leur chiffre d'affaires de 15 à 50% et du niveau des stocks allant jusqu'à 35% pour certains. Ces effets ont été accentués par les mesures prises par l'Etat qui ont non seulement empêché les clients d'aller vers les cabinets mais aussi les vétérinaires de se déplacer vers les clients. Autrement, le prospect est positif avec un retour anticipé vers les tendances initiales au début de l'année prochaine. La maladie continuera à avoir des effets même si ces derniers seront moins spectaculaires qu'au début de la pandémie.



4. Focus Secteur de la pêche



INITIATIVE « PECHE ET COVID-19 »

L'initiative « pêche et Covid-19 » de l'IPAR constitue une étude d'appréciation de « la pêche artisanale face aux défis de la Covid-19 au Sénégal ». L'objectif a été de comprendre le fonctionnement du secteur en situation de crise et d'évaluer les impacts de la Covid-19 sur la situation socioéconomique des acteurs de la pêche. L'hypothèse « d'un système économique au ralenti » a été mise à l'épreuve à travers l'étude des chaînes de production et de distribution des produits halieutiques (frais et transformés).

Le constat, le fonctionnement des Systèmes de pêche artisanale est tributaire de la libre circulation des pêcheurs dans l'espace maritime et continental du Sénégal, l'accès aux centres de débarquement, de la fluidité des systèmes de transport régionaux, interterritoriaux et aéroportuaires, et le prix acceptable des produits frais et transformés. La stratégie de riposte du Sénégal aurait bouleversé ce fonctionnement, avec les arrêtés préfectoraux fixant le déroulement de l'activité de pêche, la limitation des jours et heures de pêche et de débarquement.

Les résultats de l'étude prèchent sur un lot de dysfonctionnements répertoriés aussi bien dans l'activité de pêche que le mareyage des produits pêchés. Les systèmes de production halieutique ont dû faire face à une réorganisation brusque et inadaptée. Les bouleversements vont des perturbations des heures de travail, de la réduction du temps de pêche, aux problèmes d'accès aux zones de pêche, à la restriction des libertés et opportunités du pêcheur. Il s'en est suivi, logiquement, de la diminution de la production. A côté de ces dysfonctionnements de l'environnement productif, la chaîne de distribution s'affiche des problèmes non des moindres. Au ralentissement du mareyage national et sous régional des produits halieutiques, s'ajoutent le retrait des bana banas et clients, le gel des exportations et la baisse du prix des produits.

Du côté de la situation socio-économique des acteurs, la question énigmatique a été « Comment rembourser nos prêts au moment où nous nous occupons des urgences alimentaires pour la survie de leurs ménages ? ». Énigmatique car la Covid-19 se serait traduite en de véritables contraintes financières pour les acteurs (pêcheurs, mareyeurs, transformateurs) et certains d'entre eux ont été contraints d'aller en chômage technique.

Les recommandations de l'étude ont été favorables à six axes :

1. Echange entre acteurs sur les mesures idoines pour la résilience du secteur
2. Aller vers une restructuration encadrée du secteur de la PA
3. Développer des systèmes d'épargne pour le secteur
4. Améliorer la transparence dans la gouvernance du secteur
5. Aller vers l'institutionnalisation des « jours de repos »
6. Renforcer le capital infrastructurel des centres de pêche



5. Focus Filière mangue



LA MANGUE TOUCHÉE PAR LA COVID-19, MAIS LES ACTEURS RESISTENT

La pandémie de la Covid-19 constitue un choc sanitaire de grande ampleur avec, en filigrane, des chocs socio-économiques exigeant des stratégies de riposte efficaces pour limiter sa propagation et ses conséquences. Elle a suscité beaucoup d'initiatives pour répondre à l'urgence sanitaire et socio-économique de la manière la plus efficace et pragmatique possible. L'Etat du Sénégal a pris différentes mesures pour endiguer la propagation du virus. Parmi ces mesures, figure l'instauration de l'État d'urgence dont l'application entraîne une restriction de la circulation des personnes et des biens, la fermeture des marchés, donc le ralentissement de l'activité économique. Cette situation a des conséquences sur les chaînes de valeur agricole.

Face à cette situation et conformément à son rôle de veille prospective ayant pour objectif d'influencer favorablement les politiques publiques, l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) a initié une série d'étude sur des secteurs de production agricoles dont la chaîne de valeur mangue pour analyser et documenter les effets de la Covid-19 et les stratégies d'adaptation développées par les acteurs pour produire des recommandations idoines aux décideurs.

Ainsi, l'étude a permis de montrer que les mesures de lutte contre la Covid-19 au Sénégal ont effectivement eu des effets non négligeables dans la chaîne de valeur mangue. Ces effets ont, globalement, perturbé l'environnement dans lequel les acteurs de la mangue doivent se mouvoir pour réaliser leurs différentes activités de production, de commercialisation nationale et internationale, de transformation. Ces effets ont également d'autres aspects socio-économiques qu'il est important de prendre en compte. Cependant, les acteurs de la mangue ont su développer des stratégies pour pouvoir fonctionner tant bien que mal et maintenir quelques activités durant la période de mise en œuvre des mesures de lutte contre la Covid-19. Ces stratégies se caractérisent par la limitation des pertes, le sauvetage d'emplois, la diversification des activités, la quête de l'information qui est essentielle dans une période de crise, la préoccupation de circonscrire les effets négatifs à la présente campagne et préserver la suivante. A ces stratégies développées par les acteurs de la mangue, cette étude a permis d'indiquer des pistes de réflexion et d'action à l'endroit des décideurs pour non seulement prendre en charge les problèmes structurels d'avant Covid-19 mais aussi ceux dus à la Covid-19 pour mieux soutenir le secteur de la mangue au Sénégal.

C'est pourquoi un espace dialogue politique a été aménagé à travers un webinaire pour partager les résultats et les recommandations de l'étude avec l'Interprofession des Acteurs de la Mangue au Sénégal (IAMS), la Direction de l'Horticulture (DHORT), la Direction de la Protection des Végétaux (DPV), l'Agence Nationale du Conseil Agricole et Rural (ANCAR), le Conseil National de Concertation et de coopération des Ruraux (CNCR) et des GIE de femmes transformatrices de mangue.

Mais avant cela, une restitution des résultats de l'étude a été faite avec les producteurs de mangue de Fimela/Diffior à travers l'outil WhatsApp sous forme de discussions.



6. Focus Exploitations familiales



Effets de la COVID-19 sur les ménages agricoles et ruraux du Sénégal

Pour comprendre les effets de la pandémie sur les moyens d'existence des exploitations familiales notamment sur les activités économiques, les revenus et l'alimentation. L'étude touche 22 des 45 départements, 7 régions administratives sur les 14 avec une couverture de l'ensemble des zones agro-écologiques au Sénégal. Les échantillons ont porté sur 660 exploitations familiales et sur 120 OP. La collecte des données a été menée dans la période du 3 au 23 juillet 2020. Le début de la collecte correspond à 3 jours (30 juin 2020) après la suspension du couvre-feu et des mesures de restrictions (fermetures des marchés hebdomadaires, interdiction des déplacements des personnes entre départements, etc.) visant à endiguer l'expansion du virus.

Les résultats de cette étude sur les premières conséquences de la Covid-19 sur les exploitations familiales et les OP membres du CNCR fournissent des réponses partielles mais qui apportent des éclairages sur leur capacité de résilience face à cette crise. Tout d'abord, les résultats révèlent que l'accès et la disponibilité des céréales de base ainsi qu'aux autres produits de premières nécessité (huile, sucre, poisson, viande, lait) ont été affectés pour une grande partie des exploitations familiales à l'exception de quelques-unes situées au niveau de certains départements comme Diourbel, Guinguineo, Niore du Rip, Saint-Louis, Tambacounda, Thiès, Tivaouane et Ziguinchor. Mais la situation a évolué positivement avec la distribution des dons alimentaires à 95,1% des exploitations familiales membres du CNCR. Cela a permis aux exploitations de sortir de la soudure précoce et de constituer des stocks alimentaires pour une durée moyenne de trois mois vingt un jours (3 mois 21 jours) de consommation. Cependant, certains départements constituent une exception car une minorité d'exploitations familiales disposent de stocks alimentaires. Ces départements sont Louga (16,7%), Saint-Louis (4,3%), Goudiry (27,3%) et Thiès (43,3%).

Un second résultat important montre que la majorité des exploitations familiales (97,1%) ont eu de grandes contraintes dans la préparation de la campagne agricole 2020-2021 avec des difficultés liées à l'acquisition des engrais (81,8%), des semences (67,9%) et des équipements agricoles (51,3%). Ces pourcentages sont corroborés par les résultats des entretiens avec les responsables OP qui ont confirmé les difficultés rencontrées dans la préparation de la campagne agricole. Les OP ont eu de fortes craintes sur la commercialisation des produits agricoles notamment de l'arachide car les mesures de restriction et les difficultés rencontrées dans la constitution du capital semencier l'année dernière (2019) pourraient empêcher l'ouverture du marché aux étrangers surtout aux chinois ; ce qui va constituer un manque à gagné pour les exploitations.



7. IPAR confirme son implication dans l'assainissement



IPAR, à travers le projet WASPA (Phase 1), a mené des activités de recherche en milieu urbain et péri-urbain à Dakar et dans la sous-région.

L'étude SaniPath : identification et évaluation des canaux de contamination fécale à Dakar

L'assainissement et la gestion des déchets ont eu du mal à suivre cette croissance rapide qui a contribué à des ruptures de la chaîne de gestion des boues de vidange et à l'introduction de matières fécales dans l'environnement urbain. Cette situation présente des risques d'exposition à la contamination fécale via de multiples voies environnementales. En effet, l'étude présentée ici a montré des niveaux élevés de contamination fécale ont été détectés dans les prélèvements de légumes crus, de nourriture de rue, d'écouvillons alimentaires, d'eaux des canaux à ciel ouvert et de sols. Par ailleurs, cette étude fournit des données probantes aux décideurs pour une meilleure politique d'assainissement et de santé publique.

L'étude a fait apparaître des comportements à risque de la part des populations qui ne sont pas forcément conscientes du danger qui les menace à travers leur alimentation et leur cadre de vie. Des analyses désagrégées montrent que des interventions visant à réduire l'exposition des enfants aux eaux des canaux à ciel ouvert sont nécessaires. Chez les filles, nous avons constaté un risque élevé d'exposition à des légumes crus contaminés et des interventions axées sur l'amélioration de la sécurité des produits sont essentielles pour réduire l'exposition globale des enfants à la contamination fécale dans toutes les communautés et tous les quartiers.

L'étude suscite quelques mesures notamment la mise en place d'une unité de surveillance communautaire, la mise en œuvre d'un instrument de réglementation de la vente d'aliments de rue et des campagnes de sensibilisation pour le changement de comportement des populations. Des interventions variées et hiérarchisées en fonction des voies dominantes identifiées pourront être conduites pour favoriser des solutions d'assainissement sûres et sans égouts sur toute la chaîne de valeur au Sénégal. De plus, la compréhension des mécanismes de contamination des légumes crus le long de la chaîne de valeur agricole, de la fourche à la fourchette, demeure nécessaire.

L'étude sur le genre et l'assainissement : réduire les inégalités hommes-femmes

Globalement, les inégalités de genre dans les sociétés se sont transposées dans le sous-secteur de l'assainissement. Les femmes sont plus exposées que les hommes aux effets des inégalités liées à l'assainissement. La place des femmes dans l'assainissement est jugée très infime à cause des disparités existantes et des considérations à la fois sociales, culturelles et religieuses à l'endroit de la gente féminine en général. Les femmes sont plus confrontées à des inégalités relatives à l'accès, à la qualité, à la distribution, à la continuité des services d'assainissement, mais aussi à la tarification de ceux-ci et à la répartition géographique des ouvrages d'assainissement adéquats. En cas de défécation à l'air libre, elles sont plus exposées que les hommes aux agressions physiques, sexuelles, psychologiques, aux infections, au contrôle social et à des pesanteurs sociales. Les femmes ont un besoin spécifique d'assainissement qui est lié à la Gestion de l'Hygiène Menstruelle (GHM). Elles représentent 58,4% des membres des ménages enquêtés dont 74,2% sont en mesure de voir leurs menstrues. L'entretien et la propreté des toilettes sont considérés comme un indicateur de notabilité ou de noblesse dans la société sénégalaise. Ils sont des vecteurs imposant la considération sociale et le respect des autres. Les femmes contrôlent plus l'accès des toilettes aux personnes étrangères de passage dans les foyers que les hommes. Le marché de la vidange est complètement dominé par les hommes. A l'état actuel des choses, les femmes n'arrivent pas à couvrir toute la chaîne de valeur de l'assainissement autonome au Sénégal en termes d'activités économiques mais aussi en termes de prise en compte des inégalités auxquelles elles font face dans le sous-secteur. Elles sont le plus souvent assignées à cette tâche d'entretien des toilettes

dans les foyers.

La recommandation majeure est de promouvoir l'équité et l'égalité du genre au sein du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement et dans les projets et programmes, en vue de garantir l'effectivité de l'intégration du genre dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Pour cela, plusieurs axes d'interventions politiques sont identifiés à savoir : intégrer l'approche genre dans la recherche et les politiques d'assainissement, faire des femmes les forces motrices du changement de comportements et promouvoir l'entrepreneuriat féminin dans le sous-secteur de l'assainissement.

L'étude sur la présence des déchets solides dans les boues de vidange à Dakar : conscientiser pour changer les pratiques et les comportements

Les résultats ont montré la présence d'une diversité de déchets solides à des degrés divers le long du processus de traitement et souligné ainsi l'effectivité de pratiques non compatibles avec une gestion sécurisée et optimale des boues de vidange mais aussi avec une utilisation des produits dérivés dans le secteur de la production végétale. En effet, les catégories de déchets trouvées sont : les plastiques légers, les plastiques durs, les préservatifs, couches d'enfants et serviettes hygiéniques, les textiles, le bois et le charbon, la filasse, les sables et graviers, les métaux, la verrerie et autres (graines et reste de nourriture). Les effets négatifs majeurs se manifestent par le prolongement du temps de travail, la surcharge de travail, la détérioration du matériel technique aussi bien au niveau des camions de vidange qu'au niveau de l'Omniprocessor et, enfin, l'altération de la qualité du compost. Ces effets se traduisent par des difficultés techniques et des coûts financiers additionnels pour les gestionnaires des stations de traitement des boues de vidange. À la lumière de ces analyses, il en ressort que les réponses les plus saillantes aussi bien pour les opérateurs d'assainissement, pour les vidangeurs que pour les gestionnaires des stations sont liées à l'influence des déchets solides sur le temps de travail, sur la détérioration des matériels techniques mais aussi sur la qualité des produits finis.

En termes de leçons apprises, il est à noter que le système de gestion des déchets solides au niveau des ménages présente des insuffisances. Par ailleurs, les comportements des ménages ont des répercussions sur le matériel de vidange mais aussi sur tout le processus de traitement des boues de vidange dans les stations et, enfin, sur l'utilisation finale des produits dérivés. C'est pourquoi, en termes de perspectives, il est intéressant de mettre à l'échelle cette étude dans les grandes villes du Sénégal disposant de stations de traitement voire dans la sous-région. Mais, en termes d'application, les résultats de cette étude permettent d'engager une campagne d'information et de sensibilisation des ménages sur les effets de leurs pratiques sur toute la chaîne de valeur de l'assainissement.

La perspective de réformer les politiques d'assainissement au Burkina Faso

L'analyse du contexte juridique qui encadre les interventions et les pratiques des acteurs de l'assainissement a montré que, en dépit d'un dispositif réglementant la gouvernance de l'eau, de l'assainissement et de l'environnement, il y a des facteurs qui entravent la gestion durable des ressources et la promotion d'un cadre de vie sain. Ces facteurs sont l'insuffisance de la contextualisation et de l'intégration des textes internationaux à cause des réalités sociales locales, le déficit d'application de la réglementation qui est de surcroît mal connue du grand public et la faible cohérence entre les textes juridiques.

Toutes les politiques et stratégies d'avant 2005 sont frappées aujourd'hui, au regard du contexte actuel, d'obsolescence et/ou d'inapplication des textes même si elles ont le mérite de consacrer les principes juridiques, de jeter les bases d'une gouvernance citoyenne et d'avoir relativement bien pris en compte la question de l'assainissement.

Ces politiques publiques n'intègrent pas les nouveaux modes de production et de consommation durable. Elles présentent aussi des lacunes en termes de décentralisation, d'aménagement du territoire, etc. Elles sont, par ailleurs, « faiblement mises en lien avec la politique nationale de la population (elle-même faiblement voire non appliquée) et à la politique nationale du genre » de 2009.

L'analyse des politiques et stratégies d'après 2005 du Burkina Faso a permis de se focaliser sur la question spécifique de l'assainissement autonome durable. Ces politiques ont connu une évolution qualitative significative dans la mesure où « les textes sont relativement plus détaillés et précis, les secteurs segmentés dans le but d'analyses plus fines et de planifications plus efficaces, etc. ». Elles ont contribué à une plus grande et fine

prise de conscience des enjeux liés à l'assainissement autonome, à une meilleure connaissance et organisation du secteur tout en intégrant davantage les paradigmes actuels du développement durable.

L'accès limité à l'assainissement adéquat dans la commune de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire

L'étude a permis de générer de nouvelles connaissances sur la situation de l'assainissement autonome dans la commune de Yamoussoukro. Mais aussi, elle a permis de dégager, compte tenu des Objectifs de Développement Durable en matière d'assainissement et sur la base de ces nouvelles connaissances, des recommandations à l'endroit des autorités politiques locales et nationales pour répondre de manière positive au rendez-vous de 2030. En effet, l'étude a essayé de procéder à une photographie de la demande et de l'offre d'assainissement mais aussi à un diagnostic de la chaîne de valeur de l'assainissement autonome.

De manière synthétique, les résultats de l'étude ont montré que la situation de l'assainissement autonome dans la commune de Yamoussoukro est de nature à compromettre la réalisation de l'ODD 6.2 pour plusieurs facteurs limitants qui gangrènent le fonctionnement optimal de toute la chaîne de valeur. De manière générale, l'accès à des services d'assainissement sécurisés manifeste des difficultés. Par conséquent, l'étude a permis de faire des recommandations à savoir la mise en place d'un Comité social de l'assainissement, la construction d'un partenariat stratégique autour de l'assainissement, la sensibilisation des ménages sur les enjeux de l'assainissement tout en les faisant contribuer au financement de l'assainissement et la réforme des conditions d'obtention du permis de construire pour créer une dynamique vers des systèmes d'assainissement adéquats.

La publication du livre sur L'assainissement au Sénégal : progrès, stratégies et perspectives

La principale question à laquelle a tenté de répondre ce livre est la suivante : quelle est la politique de l'assainissement développée par le Gouvernement du Sénégal en vue d'atteindre les ODD en 2030 ? Son objet a été d'apporter des éléments de réponse à cette question en exposant les progrès, stratégies et perspectives de la politique de l'assainissement du Sénégal. Cela devait contribuer à mieux vulgariser la politique de l'assainissement de l'Etat du Sénégal en la rendant accessible aux différents acteurs comme ceux du plaidoyer, les partenaires techniques et financiers, les universitaires, etc.

Il s'est davantage focalisé sur les progrès réalisés dans le domaine mais en mettant en exergue les principaux goulots d'étranglement avant de présenter la vision et les perspectives politiques en la matière pour atteindre les Objectifs de l'horizon 2030. Les perspectives se résument à trois points : le parachèvement de la délégation de service d'assainissement au secteur privé, la promotion de nouvelles technologies d'assainissement et la promotion de la valorisation des produits dérivés de l'assainissement. Parmi les enjeux importants de l'assainissement, il y a la question de son financement durable. C'est pourquoi, ce livre a également traité le financement de l'assainissement mais au niveau décentralisé pour montrer toutes les difficultés rencontrées par les collectivités locales pour mieux alerter sur les dispositions à prendre en cas de transfert de la compétence de l'assainissement.

L'étude qualitative de l'accès à l'assainissement dans la banlieue de Dakar : des goulots d'étranglement à solutionner

S'il y a eu des progrès indéniables dans le sous-secteur de l'assainissement au Sénégal depuis les années 2000, force est de constater que les réalités locales montrent les insuffisances des politiques publiques d'assainissement qui restent encore la chasse gardée de l'Etat central. En effet, l'assainissement adéquat est déficitaire dans certaines cités de la banlieue dakaroise. De plus, les pratiques et les comportements des populations sont à mettre à contribution pour expliquer, en partie, cette situation de déficit ou de « mauvais » assainissement.

Au-delà des difficultés d'accès à des ouvrages d'assainissement adéquats, les activités de vidange mécanique et manuelle se déroulent dans un environnement marqué plusieurs contraintes qui entravent le développement du marché de l'assainissement. Même si l'assainissement autonome présente toujours des défaillances, il reste, à l'état actuel des choses, le système d'assainissement le plus adapté dans les villes des pays du Sud à cause de l'étalement urbain, de la densité démographique, de la configuration des maisons qui sont parfois difficiles d'accès voire inaccessibles, des coûts d'investissement et de fonctionnement, en particulier des contraintes d'accès au financement, des coûts de transport exorbitants, qui renchérissent le coût de la vidange et handicapent les entreprises de vidange et les ménages. Par ailleurs, l'accès difficile au foncier pour

la construction des sites de traitement des boues de vidange à Dakar, le bas niveau de formation chez les vidangeurs pour élaborer un plan d'affaires ou tenir une comptabilité saine, etc. sont des facteurs qui entravent le développement de leurs activités.

En même temps, des expériences ont montré que la politique du « branchement au réseau pour tous » est difficilement applicable dans les villes du Sud pour plusieurs raisons similaires à celles qui viennent d'être évoquées d'où l'émergence et la promotion de solutions techniques, institutionnelles et non conventionnelles (initiatives locales et populaires) qui nécessitent un accompagnement de l'Etat pour répondre au besoin d'assainissement des populations qui ont « droit à un environnement sain »¹ de manière organisée. Ainsi, pour donner plus de chance de réussite à ces initiatives et expériences, il importe de s'inscrire, entre autres recommandations, dans une approche systémique dans la conception et communautaire dans la mise en œuvre des politiques d'assainissement. Ce qui permet de faire de la recherche interdisciplinaire in situ pour comprendre les problèmes et apporter des solutions.

La publication du livre sur L'assainissement au Sénégal : progrès, stratégies et perspectives

La principale question à laquelle a tenté de répondre ce livre est la suivante : quelle est la politique de l'assainissement développée par le Gouvernement du Sénégal en vue d'atteindre les ODD en 2030 ? Son objet a été d'apporter des éléments de réponse à cette question en exposant les progrès, stratégies et perspectives de la politique de l'assainissement du Sénégal. Cela devait contribuer à mieux vulgariser la politique de l'assainissement de l'Etat du Sénégal en la rendant accessible aux différents acteurs comme ceux du plaidoyer, les partenaires techniques et financiers, les universitaires, etc.

Il s'est davantage focalisé sur les progrès réalisés dans le domaine mais en mettant en exergue les principaux goulots d'étranglement avant de présenter la vision et les perspectives politiques en la matière pour atteindre les Objectifs de l'horizon 2030. Les perspectives se résument à trois points : le parachèvement de la délégation de service d'assainissement au secteur privé, la promotion de nouvelles technologies d'assainissement et la promotion de la valorisation des produits dérivés de l'assainissement. Parmi les enjeux importants de l'assainissement, il y a la question de son financement durable. C'est pourquoi, ce livre a également traité le financement de l'assainissement mais au niveau décentralisé pour montrer toutes les difficultés rencontrées par les collectivités locales pour mieux alerter sur les dispositions à prendre en cas de transfert de la compétence de l'assainissement.



¹ Voir l'Article 25-2 de la Constitution du 20 mars 2016 de la République du Sénégal.

8. Initiatives d'évaluation des ODD au Sénégal et à l'international



AGRIDATA « POUR DES DONNEES AGRICOLES ACCESSIBLES A TOUS »

La conférence internationale sur les données de développement durable, organisée à Dakar en Octobre 2016 par la DGPPE, l'ANSD et l'IPAR, avec l'appui du Partenariat mondial sur les données de développement durable (GPSDD), avait permis de définir la feuille de route du Sénégal sur les données. Parmi les enseignements tirés de la conférence figuraient le manque et le caractère incomplet des données et statistiques agricoles de base au Sénégal, alors que ces données sont indispensables pour une meilleure définition de politiques sectorielles et une prise de décision fondée sur des données factuelles.

En réponse, l'IPAR et l'ANSD ont mis en place une plateforme analytique présentant des statistiques et des données agricoles exhaustives, fiables et actuelles, comme la base d'une politique de développement économique agricole fondée sur des données probantes. L'objectif de cette plateforme AgriData est de permettre aux divers utilisateurs d'accéder plus facilement et rapidement à l'ensemble des informations statistiques agricoles produites par les acteurs ou parties prenantes et le tout sur une même plateforme web.

Ainsi les activités de la plateforme AgriData, en 2020, ont tourné autour de l'élaboration de la note de gouvernance, de la validation par les acteurs de la plateforme électronique, du déploiement de la plateforme au niveau de l'ANSD, des ateliers de formation sur l'archivage et la documentation des enquêtes et du début de mise en œuvre de la première édition du Prix AgriData pour le Développement Agricole au Sénégal et de l'élaboration d'une note politique sur les ODD liés à l'agriculture.

■ QUELLE APPROCHE POUR LE SUIVI DES ODD : LE CAS DU SECTEUR AGRICOLE ?

Une note politique a été produite afin de contribuer à la définition d'une approche inclusive et ouverte pour un meilleur suivi des ODD au niveau national. Ce document est inspiré par une analyse rigoureuse qui a permis de cartographier et d'étudier le niveau de renseignement des indicateurs ODD liés à l'agriculture.

Il est prévu également de valoriser les résultats du panel d'experts organisé lors de l'atelier sur les politiques agricoles basées sur des données probantes du 11 au 13 Septembre 2019. Ce panel a regroupé un ensemble d'acteurs de l'agriculture qui ont partagé leur point de vue principalement sur deux questions qui leur étaient adressées à savoir les enjeux du secteur agricole et priorités des politiques agricoles d'une part et d'autre part sur l'utilisation de données probantes pour l'élaboration ou l'évaluation de politiques. L'objectif de ce panel était de contribuer à la définition des enjeux du secteur agricole, à identifier, sur la base d'exemples, des politiques fondées sur des données probantes.

■ VALIDATION PAR LES ACTEURS DE LA DEUXIEME VERSION LA PLATEFORME ELECTRONIQUE

Dans la première réunion du comité technique, des remarques, observations et suggestions ont été formulées en vue de l'amélioration du prototype de la plateforme. Une rencontre du comité technique de la plateforme a permis de valider la deuxième version de la plateforme suite à l'exposé sur les modules et fonctionnalités de la plateforme. Cette deuxième réunion du comité a permis également de réfléchir sur les éléments à prendre en charge dans la phase II du projet AgriData.

■ DEPLOIEMENT DE LA PLATEFORME AU NIVEAU DE L'ANSD

Les activités liées au déploiement de la plateforme AgriData dans l'infrastructure de l'ANSD ont démarré en 2020. Un serveur dédié a été préparé et installé conformément aux exigences matérielles recommandées par le partenaire technique chargé du développement de la plateforme web.

La plateforme AgriData a été déployée au niveau de l'ANSD entre le mois d'avril et mai 2020. Après la phase de déploiement, des tests de fonctionnalités ont été menés sur la plateforme. Ces tests ont abouti à l'identification de dysfonctionnements et d'observations sur la plateforme qui ont été relevés et transmis à Development Gateway. Ce dernier, après avoir effectué des travaux sur la plateforme, a proposé au début du mois d'octobre 2020 une nouvelle version de la plateforme prenant en compte les dysfonctionnements.

Ainsi, un deuxième déploiement de cette nouvelle version de la plateforme est en cours au niveau de l'ANSD et s'en suivra une série des tests sur les fonctionnalités de la plateforme. Il est prévu également la prise en compte des observations notamment sur la mise à jour des données ensuite d'autres séries de déploiements et tests avant de mettre la plateforme en production. La mise en production requiert des activités de formation des administrateurs et points focaux chargés de la mise à jour des informations.

■ PRIX AGRIDATA POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE AU SENEGAL

Ce prix a pour objectif de promouvoir l'utilisation des données et la production de solutions comme outil d'aide à la prise de décision afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des données et des politiques agricoles. Il s'agira plus spécifiquement d'inciter à l'utilisation et à la valorisation des données agricoles pour une amélioration des politiques agricoles ; identifier de nouvelles sources de données liées à l'agriculture pour leur prise en compte dans la plateforme AgriData et faire connaître la plateforme AgriData aux divers utilisateurs. Ce concours s'adresse aux étudiants et journalistes et récompense les meilleurs articles, notes politiques, blogs, rapports descriptifs, analyse économétrique et productions journalistiques/reportage utilisant des données agricoles existantes au Sénégal.

Dans le cadre de cette activité, une feuille de route des différentes étapes d'organisation ainsi que leurs échéances a été élaborée par l'IPAR et l'ANSD. Les activités de cette feuille de route menées en 2020 concernent l'élaboration des TDR et Directives du prix, des formulaires d'inscription et de soumission des propositions et du plan de communication validés par le Comité Restreint (CR).

PLATEFORMES D'ACTEURS POUR AMELIORER LA COLLECTE ET LA DESAGREGATION DE DONNEES ENVIRONNEMENTALES EN SOUTIEN AUX ODD.



En septembre 2015, 193 pays dont le Sénégal ont adopté à l'ONU, le programme de développement durable à l'horizon 2030 qui définit les 17 Objectifs de Développement Durable. Le Sénégal s'est donc engagé à rendre compte de l'état de la mise en œuvre au niveau national et local. C'est dans ce cadre que le Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (MEFP), à travers le cadre harmonisé de suivi-évaluation des politiques publiques (CASE), en collaboration avec les autres départements ministériels, a initié plusieurs rencontres en vue de définir une matrice de suivi des indicateurs des ODD et d'apprécier le volume et la qualité des données et informations nécessaires pour leur renseignement. Cette matrice a défini, pour chaque département ministériel, les ODD et les indicateurs associés à suivre et à évaluer.

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable a en charge le renseignement de 32 indicateurs associés à dix (10) Objectifs de Développement Durable sur les dix-sept (17). Ce qui démontre le caractère transversal du secteur de l'environnement et exige une collaboration multipartite afin de faciliter le renseignement des indicateurs.

Le renseignement des indicateurs liés nécessite la collecte et la remontée de l'information ainsi que la désagrégation des données pour prendre en compte le caractère indivisible et transversal des ODD et « ne laisser personne pour compte » dans la mise en œuvre. Aussi, l'environnement est un secteur problématique en matière de données au Sénégal (IPAR, 2016).

Face à ces difficultés relevées, le MEDD et l'IPAR en collaboration avec l'Unité de coordination et de suivi des politiques économiques (UCSPE) du Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération (MEPC) ont décidé de mettre en place, en décembre 2018, une Plateforme nationale des acteurs pour le suivi des ODD relevant du secteur de l'Environnement (PODDE), constituant un outil multisectoriel regroupant dans un même cadre toutes les parties prenantes pour relever le défi du renseignement des 32 indicateurs identifiés pour le Secteur et du suivi de la mise dans ce secteur transversal.

Pour l'année 2020 fortement marquée par la pandémie de la Covid19, les travaux du comité technique se décrivent comme suit :

ELABORATION D'UN RAPPORT DE CAPITALISATION DE LA PLATEFORME

Au cours de la première année de mise en œuvre et d'opérationnalisation de la Plateforme, le Groupe technique (GTPODDE) s'est réuni de façon régulière avec des activités diverses. Ainsi, il a été jugé nécessaire de capitaliser cette première année en mettant en évidence les principaux acquis et les défis liés à la mise en œuvre de la plateforme nationale des acteurs pour le suivi des ODD relevant du secteur de l'Environnement.

Les résultats ont montré que les travaux du Groupe Technique de la Plateforme nationale des acteurs pour le suivi des ODD relevant du Secteur de l'Environnement (GTPODE) ont permis de :

- ▶ augmenter de façon substantielle le niveau de compréhension et de renseignement des indicateurs, en améliorant les capacités des acteurs avec la mise à disposition de nouveaux outils pour le renseignement, en renforçant l'intersectorialité et le partage d'expériences.
- ▶ renseigner, au niveau national, 25 % des indicateurs relevant du Secteur de l'environnement à travers les données issues des portails FRA (Évaluations des Ressources Forestières Mondiales) de la FAO, de Trend
- ▶ Earth et QGIS à partir du portail de la Convention cadre des Nations Unies sur la Lutte contre les Désertification (UNCCD), mais aussi des méthodes classiques de terrain et de compilation des différentes structures du Groupe Technique.
- ▶ améliorer la compréhension commune de 47 % des indicateurs en élaborant des fiches de profil déclinant leurs définitions, leurs méthodologies de calcul au niveau international et national, ainsi que l'identification des organismes chargés de la compilation des données et de leur renseignement.
- ▶ disposer des données localisées pour 9.3 % des indicateurs du Secteur de l'Environnement et du Développement durable avec l'utilisation de la base de données régionale, Africa Regional Data Cube (ARDC) avec l'appui du Partenariat Mondial sur les Données du Développement durable (GPSDD)
- ▶ renforcer les capacités sur cet outil ARDC et de disposer de données localisées à partir d'études de cas qui ont été menées sur huit (8) indicateurs pilotes sur les trente-deux (32).

ELABORATION DE FICHE DE PROFIL D'INDICATEURS DES ODD LIES A L'ENVIRONNEMENT PTBA

Malgré le contexte de COVID19, le secrétariat de la plateforme (DPVE et IPAR) et le comité technique ont cherché des voies et moyens afin de poursuivre l'établissement des fiches de profil des indicateurs. Ainsi, le secrétariat a travaillé sur les drafts de fiches de profil de 5 indicateurs puis a tenu des réunions bilatérales pour compléter les fiches avec les structures responsables et ensuite une réunion de validation avec le GTPODDE qui a eu lieu le 04 décembre de 2020. Les travaux d'élaboration des fiches seront poursuivis au moins pour 5 autres indicateurs.

FACILITATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE DATA4NOW AU SENEGAL

La plateforme, à travers son secrétariat (IPAR, DPVE) a facilité l'implémentation de l'initiative Data4NOW au Sénégal. Il a facilité plusieurs rencontres notamment de Kigali organisé les 13 et 14 Novembre auquel l'ANSD avait pris part. D'autres rencontres (avec l'ANSD, GPSDD et SDSN) ont eu lieu et permis de réfléchir sur les priorités en matière données au Sénégal, sur le développement d'un projet de cadre de gouvernance de Data4Now, l'élaboration d'un plan d'action national intégré pour la mise en œuvre des activités sous l'initiative Data4Now pour 2020.

Deux webinaires ayant porté respectivement sur la problématique des données Urbaines/Cadastrales et l'utilisation durable des terres ont permis de valider le plan de rapport l'inventaire des données et outils dans le secteur cadastral. Ainsi, le comité est en train de travailler sur l'état des lieux des indicateurs liés à l'environnement afin de permettre notamment à l'initiative Data4Now d'appuyer par rapport aux besoins de renforcement de capacité, de désagrégation des données avec des méthodes d'estimations à petite échelle et de projections pour une meilleure régularité dans le renseignement des indicateurs.

9. Les plateformes, un catalyseur de développement à l'échelle locale



« PLATEFORME TERRITORIALE DE SOUTIEN A L'EMPLOI-EMPLOYABILITE DES JEUNES DU DEPARTEMENT DE PODOR »

Une expérience de territorialisation de la politique publique d'emploi.



L'absence de données probantes en vue de fonder des décisions publiques rationalisées constitue un des grands défis de l'État sénégalais dans un contexte de multiplicité des demandes portées par une diversité d'acteurs aux intérêts pas toujours cohérents. Le défi est encore plus pressant avec la difficulté à disposer de données désagrégées et actualisées à l'échelle des territoires dans un contexte de déficit de ressources humaines au sein des collectivités territoriales. De tels constats qui entravent la performance de l'action publique, inhibent la portée des réformes institutionnelles et ne garantissent pas les conditions d'un pilotage maîtrisé des politiques publiques. C'est ce qui a poussé IPAR à engager un programme soutenu d'accompagnement d'acteurs nationaux et territoriaux, à leur demande, en vue de leur permettre de disposer de données probantes pour formuler, mettre en œuvre et évaluer l'action publique dans le cadre de l'appui institutionnel reçu de Hewlett Foundation « Evidence Informed policy making ».

Le contexte du département de Podor (Région de Saint-Louis) renseigne sur le fait que les jeunes filles et garçons ont de grandes difficultés à accéder à des emplois rémunérateurs et décents, à des formations qualifiantes corrélées aux potentialités économiques territoriales, mais également aux dispositifs d'information, d'accompagnement technique et d'orientation en vue de favoriser leur insertion socio-économique ou socio-professionnelle. L'une des recommandations fortes du forum pour l'emploi des jeunes (novembre 2019) a été la mise en place par le Conseil départemental d'une plateforme territoriale de soutien à l'emploi et à l'employabilité des jeunes.

IPAR a répondu favorablement à la demande du Conseil départemental, et réalisé une mission de formulation d'une plateforme territoriale de soutien à l'emploi/ employabilité des jeunes de Podor. Une équipe constituée de plusieurs experts a conduit la présente mission couplée à l'appui à la structuration des filières et à la préparation d'une Revue Conjointe de développement local centrés tous sur le département de Podor.

LES OBJECTIFS



La Plateforme de Podor cherche ainsi à valoriser une approche articulant « Territorialité-employabilité- valorisation des filières porteuses- système d'information locale ». De manière spécifique, la plateforme cherche, à travers une approche systémique et territoriale fondée sur la valorisation des potentialités économiques locales, à desserrer les contraintes d'accès à l'information et aux dispositifs d'accompagnement technique et financier rencontrés par les jeunes du département. Il s'agira surtout d'appuyer la création ou la consolidation d'activités de production positionnées dans les niches de création de richesses ou ayant un potentiel d'emplois et de revenu.

LES ACTIVITES

Le processus a démarré en Août 2020 et a débouché sur le dépôt du rapport de formulation de la plateforme accompagné d'un plan de mise en place en décembre 2020. La plateforme déploie ses activités en priorisant les jeunes filles et garçons âgés entre 18 et 35 ans originaires du département de Podor et initiant ou s'activant dans des activités économiques issues des filières et leur permettant de tirer un revenu décent. Il s'agira surtout d'appuyer la création ou la consolidation d'activités de production positionnées dans les niches de création de richesses ou ayant un potentiel d'emplois et de revenu.



L'équipe a combiné recherche documentaire, collecte de données de première et de seconde main à travers des entretiens semi-structurés, des groupes focus, des ateliers, des questionnaires et fiches techniques spécifiques.

La méthodologie a privilégié une démarche de co-construction du processus de formulation de la plateforme avec le Conseil Départemental. A la fois les élus départementaux ainsi que les techniciens du Conseil Départemental ont participé aux missions de collecte de données. S'appuyant sur une démarche de recherche- action, le processus s'est voulu d'être inclusif en valorisant la production de données probantes. Par ailleurs, une équipe de l'IPAR était aussi mobilisée autour des acteurs des filières. Les rencontres ont été tenues avec les acteurs des filières riz, élevage, tomates, le cadre de concertation inter- professionnelles (IPOS oignons) ainsi que certains partenaires d'appui (SAED). Toutes ces informations vont alimenter le processus de revue conjointe sur le développement local.

RESULTATS

Un document de cadrage de la plateforme dénommé « Plateforme territoriale de soutien à l'emploi/ employabilité des jeunes du département de Podor » a été élaboré. Les éléments de cadrage de la plateforme présentent : les services offerts, la démarche opératoire, les cibles prioritaires, le dispositif de mise en œuvre, le calendrier de mise en œuvre, le projet de budget et les conditions critiques.



Dans une approche inclusive voulant ne laisser personne en rade, les jeunes filles et garçons en formation, les jeunes sortant des écoles de formation et des universités diplômés ou pas, les jeunes sans emploi, les jeunes en quête d'insertion, débutants ou engagés dans des activités entrepreneuriales, les jeunes évoluant dans les exploitations familiales, les jeunes dans ou issus des daaras ou encore, les jeunes migrants de retour constituent les cibles de la plateforme.

Au niveau organisationnel, la plateforme combinera les échelles du département (ancrage institutionnel), des 4 arrondissements (point focal) et enfin, des 21 communes (excepté celle de Podor). Pour garantir une gouvernance multi- acteurs, un conseil d'administration composé de 7 collègues va être mis en place pour remplir les missions d'orientation stratégique, de pilotage, de supervision et de validation des produits.

Le document de formulation est accompagné d'un plan de mise en place de la plateforme destiné à accompagner le Conseil Départemental à mieux maîtriser le processus de démarrage du dispositif.



C'est le fruit de tout ce processus d'accompagnement de IPAR qui a certainement incité la Délégation Générale à l'Entrepreneuriat Rapide (DER) à signer une convention avec le Conseil Départemental de Podor portant sur un financement de 100 millions de francs pour accompagner les jeunes porteurs d'initiatives de projets. C'est ainsi qu'une mission de IPAR a participé à la cérémonie de signature de cette convention, le 21 novembre 2020. La DER profitera de cette mission pour signer des conventions avec l'artiste Baba Maal pour un montant de 150 000 000 fcfa et avec les sociétés d'intensification des productions agricoles (SIPA) de Bocke Dialloubé, de Mérie et Boguel Belly Edy qui ont reçu chacune un financement d'un montant de 18 millions de francs.



10. Etudier les futurs possibles de l'agriculture sénégalaise dans un contexte de changement Climatique



AGMIP SUR LES SENTIERS REPRESENTATIFS D'EVOLUTION DE L'AGRICULTURE



Le projet AgMIP est une initiative de recherche multidisciplinaire (climat, agronomie, socio-économie) qui évalue les impacts du changement climatique sur les systèmes de production agricole. Les questions de recherche s'intéressent aussi bien aux impacts des systèmes de production que sur les systèmes futurs. Dans l'évaluation des impacts futurs, existe un exercice de prospective qui a l'avantage de mieux caractériser les futurs plausibles, en particulier pour le secteur agricole. L'idée sous-jacente est de proposer une évaluation dynamique qui, même en l'absence du changement climatique, permet d'observer les différentes mutations dans le secteur agricole. Il s'agit des RAPs (Representative Agricultural Pathways) ou sentiers représentatifs d'évolution de l'agriculture. Ainsi, les RAPs sont des projections qui permettent de caractériser les conditions futures pour l'agriculture. Elles sont déterminées par des facteurs de divers ordres tels que socioéconomiques, institutionnels, biophysiques, technologiques, ...

Le projet a démarré en Mars 2019 avec une présentation du projet aux parties prenantes. Par contre, les activités ont connu du retard en raison du contexte de la COVID. Certes, les RAPs ont eu à être élaborés de manière inclusive avec les parties prenantes qui ont positivement apprécié la démarche. Toutefois, les produits/résultats issus de ces activités ne seront obtenus qu'au courant de l'année 2021.

Pour les perspectives, les résultats du projet seront disponibles au cours de l'année 2021. Ils joueront un rôle important dans le dialogue politique et l'influence des acteurs, surtout dans le cadre du Plan National d'Adaptation qui est en cours d'élaboration. De nombreuses autres applications sont possibles dans l'utilisation des RAPs et démontrent leur importance dans l'analyse prospective agricole et les options politiques à considérer. C'est le cas de la COVID-19 qui a durement touché le Sénégal aussi bien sur le plan sanitaire que socioéconomique. Le projet du CRDI relatif aux systèmes alimentaires dans les Niayes qui démarrera en 2021 sera un exemple pertinent d'application. L'examen des implications de la COVID sur le moyen-long terme, se fera aussi à travers l'élaboration de scénarios de prospective sur les futurs plausibles des systèmes alimentaires dans la zone des Niayes.

11. La Recherche-action contribue à l'accès des Femmes et foncier



Au Sénégal, les usages de la terre mettent en compétition plusieurs acteurs avec des domaines d'intervention et des capacités d'exploitation différentes. Cette situation témoigne de fortes pressions qui s'exercent sur cette ressource devenue une denrée rare et très prisée.

Plusieurs facteurs sont en jeu; une urbanisation galopante, forte croissance démographique, forte présence des investissements agricoles étrangers à forte emprise foncière, marché foncier illégal très dynamique, réduction de l'assiette foncière due à la combinaison de plusieurs facteurs (effets des changements climatiques, salinisation, etc.), l'élaboration de nouveaux projets fortement connectés au foncier, dualité des règles de gestion foncière, inégalités de genre. A cela s'ajoutent la pression du secteur extractif sur les ressources naturelles.

Le Sénégal regorge également d'énormes potentialités minérales. En effet, caractérisé par une géologie à haute potentialité minière, le sous-sol sénégalais offre une grande diversité de substances minérales. Autant de ressources font que, l'Etat du Sénégal a intégré le secteur minier parmi les six piliers clés ciblés dans le cadre du Plan Sénégal Emergent (PSE) pour porter le taux de croissance à 7% sur les dix prochaines années.

Mais les réalités sur le terrain montrent que les modes d'exploitation de ces ressources naturelles sont souvent source de violation des droits des populations locales, de réduction de leurs terres arables. L'exploitation de ces ressources tend à aggraver les conditions d'existence à la fois au plan social, économique et environnemental des populations locales.

Les découvertes récentes de pétrole et de gaz au Sénégal sont prometteuses en termes de développement économique et social du pays. Mais, elles présentent également des risques de conflits latents ou manifestes de mise à l'écart de certains secteurs leviers du développement, notamment l'agriculture en raison des opportunités que ces ressources offrent en termes de possibilités de mobilisation de ressources financières.

Autant d'enjeux, qui font que l'IPAR en fait une de ses thématiques d'intervention majeure pour arriver à une implication plus responsable des populations dans la gouvernance des ressources et à l'élaboration de politique basée sur des données probantes et visant une meilleure prise en compte des règles de bonne gouvernance dans l'exploitation des ressources.

A noter que la mise en œuvre des activités de la thématique GNRF, au cours de l'année 2020, a été fortement mise en souffrance par la pandémie de la Covid 19 en raison des mesures d'induction et de restriction.

IMPACT DES ACTIVITES DE LA RECHERCHE SUR LA VIE DE L'IPAR

Les recherches menées dans le cadre du projet genre et foncier ont permis de renforcer l'intégration de la dimension genre dans les recherches de l'IPAR.

La production de données probantes ventilées par sexe renforce la stratégie d'influence de l'IPAR grâce à la prise en compte de la dimension genre dans les programmes et projets portant sur les questions foncières et la gestion des ressources naturelles.



L'IPAR fait partie des organisations leaders œuvrant pour améliorer la gouvernance foncière au Sénégal à travers le dialogue politique sur la base d'évidences. Cependant, la question de la dimension genre était peu prise en compte dans ses études et recherches. Un apport supplémentaire dans sa contribution au processus de dialogue pour la réforme souhaitée.

■ DIFFICULTES RENCONTREES

Guerre de positionnement des acteurs du foncier, difficulté à contourner les courtiers du développement au niveau local qui ont développé une ingénierie des projets, ce qui impact souvent l'atteinte des résultats de certaines activités.

■ RECOMMANDATIONS

La thématique GRN et foncière devra aussi mieux travailler sur l'axe portant sur les ressources naturelles notamment sur certains thèmes d'actualités tel que :

- ▶ Lien entre exploitation minière, disponibilité foncière et durabilité de l'agriculture ;
- ▶ Base de données sur les ODD liées au genre et au foncier.

■ RESULTATS CLES DES ACTIVITES DE 2020

Outre les articles scientifiques :

- ▶ Le processus d'élaboration d'un ouvrage collectif portant sur « Bilan et perspectives de l'Acte III de la décentralisation sénégalaise » en partenariat avec l'UGB.
- ▶ La réalisation de la revue documentaire de l'Étude sur le suivi des indicateurs ODD liés au foncier et au genre au Sénégal avec l'appui financier de l'ILC.
- ▶ La rédaction et partage d'une note conceptuelle portant sur un Projet de recherche action « Foncier et développement des territoires ».

■ PERSPECTIVES

- ▶ Intégrer la dimension genre pour qu'elle soit transversale à tous les projets et programmes d'IPAR
- ▶ Assurer une meilleure coordination entre les différentes thématiques, exemple : Foncier et ODD, Foncier et Changement climatique, Foncier et Transformation structurelle de l'agriculture ;
- ▶ Renforcer la production scientifique, et la production de données sur la thématique GRN et foncière.

12. Partenariats et perspectives



PROJET : RIPOSTE A LA COVID-19 PAR LA PROTECTION SOCIALE ET LE RENFORCEMENT DES SYSTEMES ALIMENTAIRES LOCAUX : LE CAS DES NIAYES AU SENEGAL (COPSA).

L'IPAR a bénéficié d'un appui financier du CRDI pour conduire un projet de recherche d'une durée de 12 mois qui s'intéresse aux mesures de restriction et de protection sociale prises par l'État dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la Covid-19. Lancé en novembre 2020, le projet dénommé COSPA a comme principale objectif de générer des connaissances et des outils d'aide à la décision afin d'améliorer les mécanismes de protection sociale, notamment la distribution d'aide alimentaire d'urgence ; et de renforcer les systèmes alimentaires locaux dans les Niayes.

Les objectifs spécifiques du projet se déclinent comme suit découlent de cet objectif principal : (i) Analyser la réponse du gouvernement à la situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle par le biais d'opérations d'aide alimentaire d'urgence ; (ii) Documenter les effets des interventions du gouvernement sur les systèmes alimentaires locaux et les mesures prises par les différents acteurs pour renforcer la résilience ; (iii) Lancer une réflexion sur l'avenir possible des systèmes alimentaires dans la zone des Niayes.

Le projet COPSA ambitionne d'évaluer les effets du programme de distribution de kits alimentaires sur la sécurité alimentaire des ménages, et ceux des mesures restrictives sur les systèmes alimentaires locaux des Niayes.

■ LES QUESTIONS DE RECHERCHE

Les questions de recherche ont été des éléments centraux qui ont permis de disposer d'indications sur les problèmes à résoudre au cours du projet et ont aussi facilité la structuration du travail. Les questionnements initiaux qui précèdent la formulation d'hypothèses se présentent comme suit :

- ▶ Comment le système de protection sociale a-t-il facilité la distribution de l'aide alimentaire d'urgence ?
- ▶ Quelles sont les insuffisances et les rigidités constatées ?
- ▶ Comment le système peut-il être amélioré pour les interventions futures ?
- ▶ Comment le système alimentaire local dans les Niayes a-t-il montré sa résilience aux chocs de COVID-19 ?
- ▶ Quelles sont ses faiblesses et quelles améliorations sont nécessaires pour atténuer les effets des chocs futurs sur ses différentes composantes ?
- ▶ Quelles sont les conditions requises pour des systèmes alimentaires inclusifs, résilients et durables ?

■ RESULTATS ATTENDUS A L'ECHELLE NATIONALE.

Les changements qui doivent être mis en évidence et qui sont la traduction opérationnelle des orientations se traduisent comme suit :

- ▶ Les forces et les faiblesses du processus de distribution d'aide alimentaire sont identifiées,
- ▶ Trois modalités d'intervention de l'Etat et de ses partenaires sont évaluées et comparées, et les forces et faiblesses identifiées ;
- ▶ Les effets de ces différentes modalités d'intervention sur les groupes vulnérables sont analysés, notamment en relation avec les questions de genre et d'équité ;
- ▶ Les leçons tirées de la mise en œuvre des trois modalités d'intervention en réponse aux chocs sanitaires, économiques et sociaux du COVID-19 sont documentées ;
- ▶ Des recommandations politiques sont faites pour améliorer les instruments de protection sociale en réponse aux chocs futurs.



PROJET PSS

Depuis la flambée des prix alimentaires mondiaux en 2008, un large consensus s'est dégagé sur le fait que le modèle historique de développement agricole du Sénégal, qui repose sur des investissements publics à grande échelle et des interventions sur le marché concentrées dans les chaînes de valeur de l'arachide et du riz irrigué est dépassé et doit être remplacé par un modèle plus dynamique, dirigé par le secteur privé et axé sur un plus large éventail de chaînes de valeur, telles que les céréales sèches, l'horticulture et l'élevage. Dans le cadre de l'activité Feed the Future Sénégal Policy Systems Services (PSS), DAI collabore avec l'Agence américaine pour le développement international et les acteurs sénégalais pour renforcer le système de politique agricole et alimentaire du pays.

LE NOUVEAU SERVICE DE 15 MILLIONS DE DOLLARS sur cinq ans Feed the Future Sénégal Policy Systems Services, administré par l'Agence américaine pour le développement international (USAID), vise à renforcer les systèmes de politique agricole et alimentaire du Sénégal en travaillant avec le gouvernement du Sénégal, le secteur privé sénégalais et la société civile pour créer un environnement favorable qui contribue à une croissance accélérée et inclusive. Les réformes soutiendront le Plan Sénégal Emergent (PSE), avec un large consensus des parties prenantes sur les priorités et la responsabilité mutuelle des engagements d'action en appui aux plans nationaux.

L'approche technique du consortium DAI/IPAR est fondée sur un engagement fort en faveur de la facilitation en travaillant avec des partenaires locaux pour concevoir et mettre en œuvre des interventions basées sur leurs

besoins et leurs priorités et pour soutenir les réformes nécessaires dans les systèmes agricoles et alimentaires, en allant au-delà du secteur agricole au sens strict pour englober des changements plus larges dans un environnement commercial favorable. En plus de travailler étroitement avec l'IPAR pour mettre en œuvre les interventions, DAI engagera des organisations non gouvernementales, des sociétés de conseil et des institutions de recherche pour dispenser des formations, fournir un soutien à l'analyse politique et renforcer les capacités institutionnelles sur la base de la demande, en réponse aux besoins des activités identifiés pendant la mise en œuvre. Ces fournisseurs seront engagés par le biais d'un mécanisme de sous- subventions.

LES COMPOSANTES DU PSS

Les interventions de Feed the Future Sénégal Policy Systems Services seront mises en œuvre par le biais de deux composantes :

1. Améliorer les processus politiques du gouvernement du Sénégal en travaillant avec les parties prenantes du gouvernement afin d'identifier les besoins en matière de prise de décision fondée sur des données probantes.
2. Améliorer la capacité du secteur privé et de la société civile à influencer la formulation, la mise en œuvre et l'impact des politiques en renforçant l'organisation des principales institutions du secteur privé et de la société civile, en particulier les plateformes d'organisations agricoles et les associations professionnelles basées sur la chaîne de valeur.

Les principales facettes de l'appui des services des systèmes politiques de Feed the Future Sénégal à la mise en œuvre des politiques et des réformes consisteront notamment à favoriser le dialogue avec le gouvernement du Sénégal en mettant en relation les parties prenantes du secteur privé et de la société civile avec des forums politiques de haut niveau essentiels et en renforçant l'engagement des parties prenantes dans la mise en œuvre de projets sélectionnés dans le cadre de la deuxième phase du plan d'action prioritaire ajusté et accéléré du PSE.

L'approche du Consortium DAI/IPAR pour la mise en œuvre du PSS garantira que l'activité non seulement atteindra son but et son objectif, mais aidera également le Sénégal à faire des progrès durables dans son cheminement vers l'autonomie en catalysant des changements systémiques dans le système de politique agricole et alimentaire. Le Bénéficiaire donne la priorité à la mise en œuvre par l'intermédiaire de prestataires de services sénégalais afin de renforcer le système. En outre, le Bénéficiaire aidera l'IPAR - en tant que partenaire de mise en œuvre clé et notre principal Sous-Bénéficiaire - à mettre en place ses systèmes de gestion interne afin de pouvoir bénéficier d'un financement direct de l'USAID. Par conséquent, après la fin du PSS, l'IPAR et les autres fournisseurs seront en meilleure position pour continuer à faire pression en faveur des améliorations nécessaires dans l'environnement des entreprises agricoles et pour aider les autres parties prenantes de concert avec l'USAID.

PLAN DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET D'APPRENTISSAGE

Le PSS adoptera l'approche de la Gestion axée sur les Résultats en matière de Développement pour la gestion adaptative, qui intègre les résultats des activités à chaque étape du cycle de projet : planification, exécution, évaluation et adaptation. Cette approche exige que tous les membres de l'équipe de mise en œuvre, du Responsable du Projet (COP) aux spécialistes techniques, prennent la responsabilité d'atteindre les résultats de développement souhaités et de comprendre le rôle respectif de chacun dans la réalisation de ces résultats. En outre, le PSS intégrera des éléments de suivi de l'approche de la complexité qui permettront au PSS de suivre les résultats inattendus et les voies de changement qui peuvent éclairer la réflexion stratégique et aider à affiner les approches de programmation.

Ce Plan de Suivi, d'Évaluation et d'Apprentissage des Activités est un AMELP "à vie" avec des points de référence pour mesurer les résultats attendus. Le suivi, l'évaluation et l'apprentissage seront un processus continu de collaboration avec l'USAID, ses homologues et d'autres parties prenantes. Le plan AMELP suit des indicateurs standard et d'autres indicateurs de performance spécifiques à l'activité (à la fois les intrants/extrants et l'impact). Il définit également les résultats, les étapes et les objectifs pertinents saisis pour être continuellement révisés et affinés par des processus tels que l'évaluation de la qualité des données et les activités du programme d'apprentissage.

13. Dialogue politique



IPAR de par ses activités contribue au processus de développement économique et social du Sénégal et de la sous-région, par la création d'un espace d'échanges et de débat adossé sur une recherche stratégique et prospective rigoureuse, connectée aux préoccupations des décideurs et des populations à la base.

FONCIER/ DIALOGUE DES ACTEURS

Dans les Niayes, une synergie d'action entre IPAR et le CONGAD pour développer des outils fonciers de gouvernance sensible au genre (Commissions domaniales élargies, Charte foncière intercommunale sensible au genre réunissant les quatre (4) communes de l'arrondissement de Méouane).

Dans la Commune de Toubacouta, 9 Comités fonciers Villageois sensibles au genre ont été installés dans le cadre du projet « genre et foncier. Il s'agit d'assemblées de dialogue, de concertation et de négociation pour amener la communauté villageoise à une meilleure considération des droits fonciers des femmes par une gestion foncière plus inclusive.

Au niveau global, une large alliance stratégique multi-acteurs (locale et nationale) et synergie d'action créée entre l'IPAR et différentes organisations, nationales et internationales, pour améliorer l'accès sécurisé des femmes à la terre et leur participation aux instances de gouvernance.

Un processus d'information des décideurs et dialogue politique est engagé par l'IPAR et le CNCR pour influencer le processus de réforme du cadre de gouvernance foncière dans le sens d'y inscrire des mesures spéciales en faveur d'un accès sécurisé des femmes à la terre.

Dans le cadre du dialogue multi-acteurs en matière de gouvernance foncière, l'IPAR porte la mission de conduire entre autres, les activités relatives à la mise en place d'outils locaux de dialogue sur des enjeux fonciers territoriaux et la consolidation des plateformes locales en Casamance et dans le nord (Podor et Matam). Pour rappel, ces plateformes cherchent à renforcer la concertation et le dialogue pour une gouvernance foncière responsable au niveau local prenant en compte les principes des DV et des engagements de l'ILC (International Land Coalition).

Au niveau national, l'IPAR assure la coordination du COPIL DV/GF en hébergeant son secrétariat. Le Directeur Exécutif de l'IPAR a été désigné pour représenter le COPIL DV/GF dans la Formulation du Projet cadastre rural et sécurisation foncière (PROCASEF) qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 2 du PSE, il est financé par la Banque mondiale et porté par le Ministère des Finances et du Budget. Ce projet à travers sa sous-composante portant sur la Promotion de la recherche et du dialogue sur des innovations de gouvernance foncière, prévoit la mise en place d'un observatoire national du foncier (ONF). Le portage institutionnel et les missions de l'ONF sont en cours d'élaboration en collaboration avec les membres du COPIL DV/GF.

La plateforme nationale sur la gouvernance foncière, dont la coordination est assurée par l'IPAR a été citée par la Banque Mondiale comme étant « une expérience de dialogue multi-acteurs très réussie et unique au monde ».

NB : Les résultats des activités de l'année 2020 de la thématique GRNF sont encourageants, mais demeurent limités. Le défi est de parvenir à la pérennisation de ces acquis et surtout de mettre à l'échelle ces actions pilotes.

ODD / DIALOGUE DES ACTEURS

NOTE DE GOUVERNANCE DE LA PLATEFORME AGRIDATA

Il a été unanimement reconnu que l'engagement institutionnel est un préalable et une nécessité pour la viabilité de ce projet. Bon nombre de plateformes ne sont pas correctement mises en œuvre, ou ne s'inscrivent pas dans la durée à cause de ce défaut d'engagement étatique. Le succès de cette plateforme ne sera garanti que s'il y a un ancrage institutionnel, gage de durabilité. Dès lors, les principaux acteurs au cœur des données agricoles doivent être parties prenantes à part entière.

Par ailleurs, il a été recommandé de porter plus l'attention sur le modèle de gouvernance que sur les données. Avec une meilleure prise en compte de la question de la gouvernance, celle de la pérennisation de la plateforme sera également mieux considérée. Ainsi, une note sur la gouvernance de la plateforme a été coproduite par les acteurs. Elle met en exergue la gouvernance de la plateforme et son mode de fonctionnement, les rôles et responsabilités des acteurs, la cartographie et le suivi de la mise jour des données, l'interfaçage du portail AgriData avec d'autres, l'implication des tops management et l'utilisation de la plateforme.

PARTAGE AU NIVEAU NATIONAL DES PARTIES PRENANTES DE LA PLATEFORME PODDE

Le 13 mars 2020, s'est tenue à la salle de conférence du Ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD), sous la présidence du Secrétaire Général Monsieur Mamadou Lamine GUISSÉ, la réunion annuelle de la plateforme nationale des acteurs pour le suivi des ODD relevant du secteur de l'environnement. Cette réunion qui a regroupé environ 73 participants provenant des différentes structures membres de la plateforme a permis de présenter le rapport de capitalisation et la feuille de route de plateforme.

SITE WEB DE LA PLATEFORME PODDE

Le comité technique avait émis la nécessité de mettre en place un site web permettant de faciliter le partage des résultats et activités de la plateforme. Ainsi, cela aidera à systématiser le partage des comptes rendus du Groupe technique avec tous les acteurs de la plateforme et de créer un portail d'accès aux données pour le partage à grande échelle.



14. Contribution à la capacitation des acteurs et partenaires



La capacitation concerne l'amélioration des connaissances, des mécanismes, outils et procédures des acteurs. Les résultats attendus du renforcement des capacités sont liés à l'amélioration et à l'efficacité des acteurs, qui se traduit par des changements durables dans les pratiques, et l'acquisition de stratégies pour influencer les politiques.

RENFORCEMENT DE CAPACITES SUR LA THEMATIQUE FONCIERE.

Au cours de l'année 2020, les activités de capacitation des acteurs portées par la thématique foncière ont touché plus de 3000 personnes. Il s'est agi principalement d'activités de formations et renforcement de capacités, fora communautaires, émissions radios, activités de sensibilisation pour le changement de comportement.

Concernant le projet Genre et foncier, il est noté le renforcement du cercle des parajuristes et relais communautaires et une large diffusion des résultats des expériences documentées : 71 parajuristes 62 femmes et 9 hommes formés pour renforcer leur leadership et porter les actions communautaires pour lutter pour la citoyenneté foncière des femmes, plus de 3000 participants (communautés, décideurs politiques locaux, formels et non formels, et nationaux) touchés par les activités de sensibilisation, concertations locales et dialogue politique.

Ces activités ont permis globalement de regrouper les acteurs pour échanger sur les enjeux fonciers de leur localité, de poser le débat sur des questions pointues qui gangrènent leur gouvernance foncière, en sus de définir des perspectives et stratégies d'amélioration.

CAPACITATION SUR APPRENTISSAGE POUR AUGMENTER L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE DANS L'AGRICULTURE

Dans la sous-région notamment en Mauritanie et au Mali, la formation « RAI » a permis à 25 cadres des administrations centrales (impliqués dans ces processus d'investissements dans quatre pays) de développer des compétences dans trois domaines qui concourent à un environnement favorable aux investissements agricoles responsables : i) processus d'approbations des investissements, ii) consultations inclusives et iii) impacts sur les populations et les territoires. Des plans d'actions ont été élaborés par les équipes-pays qui s'engagent à les mettre en œuvre pour « créer un environnement favorable aux investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires.

Pour rappel, le programme « Soutenir les investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires », a été élaboré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FOA). Il vise à renforcer les capacités des responsables politiques pour favoriser une augmentation des investissements agricoles en termes de quantité et de meilleure qualité, selon les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (CSA-RAI). Le programme fait par ailleurs suite à des activités précédentes menées par la FAO et l'IPAR sur les DVGF dans les pays participants. Le processus est mené par des experts techniques de la FAO et de l'IPAR, et d'autres experts en fonction des interventions planifiées.

FORMATION SUR LE PORTAIL PNUE SUR LA SECHERESSE ET LES INONDATIONS-ODD

Le comité technique, à travers sa collaboration avec GPSDD, a bénéficié de sessions de formations sur le portail PNUE sur les inondations et la sécheresse afin de produire une étude de cas sur les inondations. Une première session a permis à la DPVE de participer à la formation des formateurs. Une seconde session a été consacrée aux membres du comité technique qui par la suite s'est réuni pour mener une étude de cas basée sur les informations disponibles au niveau de la plateforme.

Ainsi, pour le cas d'étude du Sénégal sur les inondations les indicateurs pertinents disponibles sur la plateforme ont été identifiés. Une troisième séance a permis de présenter l'étude de cas du Sénégal en mentionnant les contraintes et difficultés techniques rencontrées afin de recueillir les résolutions des experts du PNUE-DHI. Le travail reste à être affiné par le comité et il est prévu, en collaboration avec GPSDD, d'organiser un webinaire pour le partage des résultats devant un public plus large incluant les décideurs politiques ciblés.

ARCHIVAGE ET DOCUMENTATION DES ENQUETES-AGRIDATA

Deux ateliers de formation sur l'archivage et la documentation des enquêtes ont eu lieu respectivement du 02 au 06 mars et du 09 au 13 mars 2020 à Mbour. Le but de ces sessions de formation est de préparer à mieux appréhender l'importance de l'archivage des métadonnées et microdonnées d'enquêtes, et les meilleures pratiques en matière d'archivage et de documentation d'enquêtes.

Ces ateliers ont permis d'enrichir le module microdonnées de la plateforme AgriData et le catalogue des enquêtes du Sénégal (<http://anads.ansd.sn>) de plus de 30 études en lien avec l'agriculture. En effet, 18 études sont déjà intégrées et le travail de finalisation se poursuit afin de mettre en ligne les études restantes.

Ces travaux ont permis de disposer de microdonnées qui sont des données publiques à caractère personnel qui doivent être anonymisées avant diffusion. Pour cela, il est prévu d'organiser des ateliers de formation sur l'anonymisation des données afin de promouvoir l'open data. Cette session permettra aux points focaux de la plateforme de mieux comprendre les principes, les stratégies et les techniques d'anonymisation, en prenant connaissance des outils à disposition.

ELABORATION DE NOTES POLITIQUES

Un atelier de renforcement des capacités des membres du Groupe Technique le GTPODE sur l'élaboration de notes d'orientation politique a été organisé du 10 au 11 septembre 2020 par visioconférence compte tenu du contexte de la pandémie de la covid19. Cette formation a permis aux membres du comité technique d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur l'élaboration de la Note Politique. Ainsi, le comité technique est capable de traduire les informations sur les indicateurs ODD renseignés en des Notes Politiques.

Le travail de renseignement des indicateurs qui a été mené au sein du groupe technique, sera assujéti à l'élaboration de notes de politique, afin de mettre à la disposition des autorités les informations nécessaires à leur prise de décision ou à l'élaboration de note conceptuelle pour adresser les indicateurs problématiques en données. Sur ce, le comité garde en repère la finalisation et publication de la note politique sur les aires marines protégées, l'élaboration de note politique sur un indicateur qui sera défini, de réitérer la formation du GTPODE sur l'élaboration de notes politiques, la formation du GTPODE sur l'établissement de notes conceptuelles et élaboration de notes conceptuelles sur un ou plusieurs indicateurs.

CAPACITATION DES JEUNES DU CNCR

Le collège des jeunes du CNCR ont bénéficié de deux sessions de formation sur l'initiation des outils technologiques et de communication, qui leur ont servi à renforcer leur résilience lors de la pandémie COVID19 et à booster leurs activités.

Le premier module dédié au Design Thinking a réuni, 16 jeunes du collège du CNCR. Le but de cet atelier était de permettre aux participants surtout en cette période de crise de savoir comment utiliser internet et les réseaux sociaux pour mieux se faire connaître afin de savoir comment vendre leurs produits et services.

Le marketing Digital a été le second module dispensé et a facilité le développement des entreprises des jeunes du collège sur Facebook et a permis un maillage plus large de contacts et la communication en ligne.

IMPACTS DES FORMATIONS

Dans les Niayes, les interventions de l'IPAR en collaboration avec les membres du COPIL DV/GF ont influé les Maires des 4 communes de l'arrondissement de Méouane (Mboro, Taïba Ndiaye Darou Khoudoss et Méouane) à mettre en place un cadre de concertation des maires pour s'accorder sur une stratégie d'action commune de lutte contre la spoliation foncière dans leur zone.

Dans la Commune de Toubacouta, il est noté l'engagement des populations à s'impliquer pour une meilleure gouvernance foncière, en sus de consolider l'engagement du Maire de la Commune à faciliter l'accès des femmes à la terre et l'appui pour leur autonomisation économique.

Au niveau national, l'engagement des parlementaires à porter le plaidoyer pour l'adoption de mesures législatives visant des facilités d'accès des femmes au foncier. Un partenariat fort entre l'IPAR et le Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT), et aussi le Ministère en charge de la Femme pour le portage et le partage des résultats de la recherche du projet de recherche action portant sur les droits fonciers des femmes.

L'engagement de la SAED à appliquer de façon effective un quota d'au moins 30% pour les femmes.

Les activités ont permis une meilleure visibilité de l'IPAR et son positionnement dans l'écosystème foncier sénégalais, et l'amorce d'un processus de renouvellement du leadership féminin local, le système de mentorat et le portage des actions communautaires a favorisé l'éclosion d'une autre génération de femmes leaders mais avec des différences notées entre les communes.

Les formations sur les **outils technologiques** ont touché plus de vingt jeunes du collège du CNCR et ont permis à ces derniers d'acquérir l'association de nouvelles compétences/connaissances technologiques et de développer des aptitudes de répliation des modèles de travail collaboratif pratique. Ces sessions ont éveillé les capacités de co-création et de proactivité de ces jeunes, et la mise en avant de l'action par rapport à la parole.

L'engagement des jeunes à développer leur entreprise par une exploitation stratégique des outils technologiques et atteindre davantage de personnes grâce à la publicité, s'est poursuivi par un suivi et accompagnement des jeunes à travers la création de compte workplace et de groupe Whatsapp pour fructifier les échanges avec les formateurs.

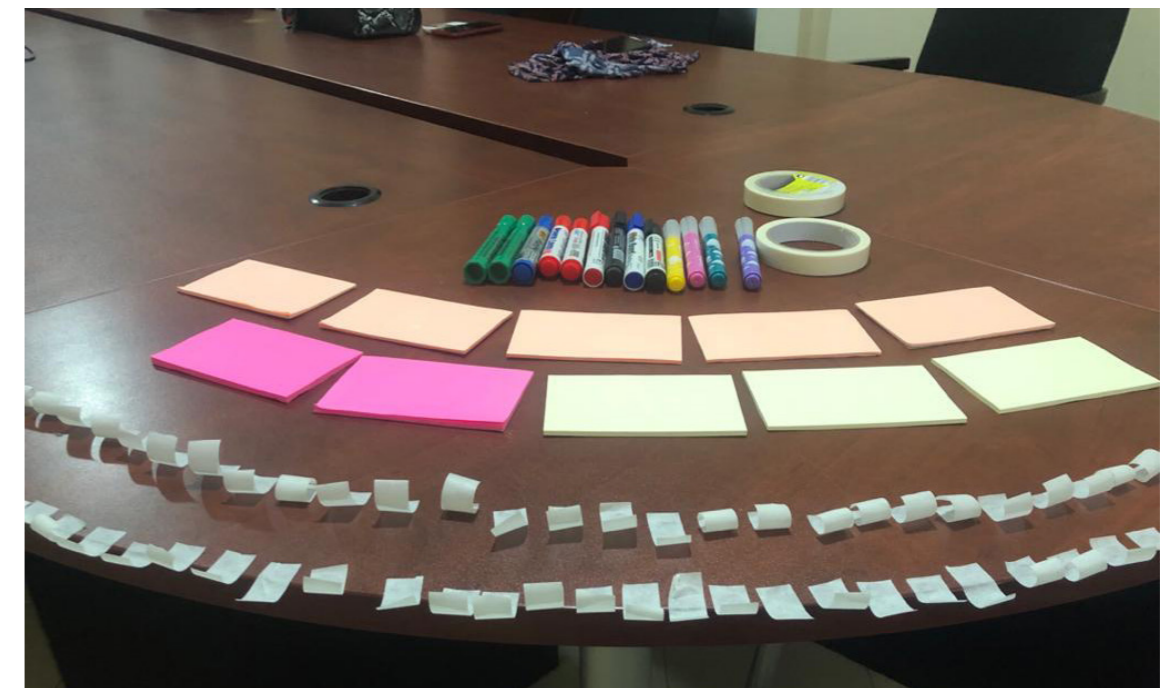


15. Portail des jeunes



INITIATION AUX OUTILS TECHNOLOGIQUES POUR RENFORCER LA RESILIENCE LA PANDEMIE COVID19

IPAR, en partenariat avec le CNCR, a organisé des ateliers de formation avec le collège des jeunes du CNCR sur les nouvelles technologies pour renforcer leurs capacités et leadership par l'utilisation d'outils technologiques dans leurs activités. Les formations sur une durée de deux mois, ont porté sur le Design Thinking et sur le Marketing Digital.



Le **Design Thinking** est une approche d'innovation participative consistant à s'inspirer du mode de pensée des designers dans le but d'innover dans tous les domaines. C'est une démarche exclusivement tournée vers l'action, à travers la mise en œuvre opérationnelle et le test d'idées, à apporter la meilleure valeur possible à ses futurs utilisateurs. Le **Marketing Digital** permet surtout de savoir comment utiliser l'internet et les réseaux sociaux pour mieux se faire connaître afin de savoir comment vendre ses produits et services.

En partant de l'expérience acquise par les parties prenantes, la formation s'est basée sur les 4 piliers du **Design Thinking** 'l'inspiration, l'expérience, l'imagination et l'implémentation' pour faire émerger les meilleures idées et la meilleure démarche de ces jeunes leaders du CNCR. En terme de résultats obtenus, les jeunes ont acquis des connaissances sur, #) l'aptitude de répliation des modèles de travail collaboratif pratique, #) l'adaptation de leur modèle de travail à l'utilisation des langues locales, #) l'éveil de leur capacité de co-création et de proactivité, #) la mise en avant de l'action par rapport à la parole dans les ateliers de travail, #séminaires de suivi évaluation et réunions de COPIL (comité de pilotage).

Avec le **marketing Digital**, les jeunes ont mieux compris l'importance de disposer d'une Page Facebook Professionnelle et comment exploiter les outils Facebook pour communiquer avec leurs clients, et établir des liens directs avec eux et avec d'autres entreprises surtout en cette période de crise.

Ces deux formations ont permis aux jeunes de disposer de compétences sur comment élaborer des stratégies de résilience pour maintenir leur dynamique entrepreneurial, grâce au digital face à la pandémie.

Au-delà des activités de capacitation pour les jeunes ruraux du CNCR, l'IPAR en collaboration avec divers institutions a organisé des webinaires pour partager des opportunités d'interventions existantes au niveau de certaines filières et informer les programmes des systèmes d'Enseignement et de Formation Professionnels et Techniques.

L'IMPORTANCE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DANS LES CHAINES DE VALEUR AGRICOLE

IPAR en collaboration avec RTI International dans le cadre de la mise en œuvre du projet Naatal Mbay avait produit des connaissances sur les outils d'amélioration des performances des chaînes de valeur céréales. Ainsi, une série de 8 notes de capitalisation sur les principaux outils qui sont à l'origine des transformations constatées au niveau des chaînes de valeur céréales au Sénégal.

IPAR a organisé un webinaire pour échanger davantage sur la contribution de la technologie dans le développement du secteur agricole et plus spécifiquement de ces principaux outils. La mise en application de ces différents outils a été facilitée par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à travers différentes utilisations (plateforme information des gestions des stocks, développement d'application comme Météo Mbay...). L'utilisation des outils de développement des chaînes de valeurs basée sur les TIC a fortement contribué à l'amélioration des performances des chaînes de valeurs céréales au Sénégal. L'évaluation d'impact du projet Feed the Future Naatal Mbay de l'USAID en appui au gouvernement du Sénégal donne des résultats positifs et encourageants sur l'amélioration des conditions socio-économiques. Parmi ces résultats positifs on peut citer :

- ▶ Augmentation des rendements dans la production du riz entre 2014 et 2018 : 38% vallée du fleuve (riz irrigué), 330% dans le centre du pays (pluvial) et 116% au sud (pluvial),
- ▶ Augmentation globale du revenu des ménages de 510 309 FCFA par an
- ▶ Sécurité alimentaire : réduction des ménages à risque de 8% et augmentée d'environ près de 10% les ménages ayant un niveau de consommation alimentaire très satisfaisant.
- ▶ Réduction de 17 jours de période de soudure sur l'ensemble de la zone d'intervention.

Les résultats importants obtenus grâce à une approche de facilitations basée sur l'utilisation intégrée de plusieurs outils de développement des chaînes valeurs agricoles montrent à suffisance l'importance des TIC dans le processus d'amélioration du secteur agricole en générale.

L'organisation du webinaire avec des experts de la Tech et des experts en développement des chaînes de valeur a été une occasion pour lancer une recherche sur le potentiel qu'offrent les TIC pour le développement des chaînes de valeur agricoles. De ce fait le dialogue (à travers les sessions de webinaires) a été dans un premier temps notre principale source d'informations avant d'attaquer la recherche de solutions innovantes en seconde partie pour renforcer les capacités des acteurs de la chaîne agricole et du secteur (projet recherche -action). Dans ce processus de transformation vers des solutions technologiques, il était prévu de mettre en avant l'innovation, la créativité et la disruption de tous les secteurs qui nous semblait opportun de challenger.

EXPLOITER LES OPPORTUNITES DE LA CHAINE DE VALEUR RIZ POUR INFORMER LES PROGRAMMES DES SYSTEMES D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES (EFTP)

L'objectif général de ce webinaire était de mettre en avant les opportunités d'emploi existantes et potentielles dans la chaîne de valeur riz qui pourraient informer les programmes du système d'Enseignement et de Formation Professionnels et Techniques (EFTP) à travers la capitalisation des résultats du projet Naatal Mbay.

L'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) développe des activités de recherches et production de connaissances nécessaires pour l'amélioration des performances de l'agriculture sénégalaise dans la

composante productivité et développement des chaînes de sa thématique de recherche transformation structurelle de l'agriculture. Aussi, l'IPAR en collaboration avec RTI International dans le cadre de la mise en œuvre du projet Naatal Mbay, a produit des connaissances sur les outils d'amélioration des performances des chaînes de valeur céréales à travers une série de 8 notes² de capitalisation sur les principaux outils qui sont à l'origine des transformations constatées au niveau des chaînes de valeur céréales au Sénégal. La mise en application de ces différents outils a été facilitée par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à travers la plateforme information des gestions des stocks, le développement d'applications comme Météo Mbay etc....

Le projet Feed the Future Sénégal Jeunesse en Agriculture a pour objectif final d'accroître l'engagement des jeunes dans la croissance économique au Sénégal. Spécifiquement, cela se fera en soutenant l'institutionnalisation d'un programme national de Développement Positif des Jeunes et en appuyant des systèmes de formation professionnelle et technique qui créent des opportunités d'entrepreneuriat et d'emplois dynamiques et rentables pour les jeunes dans l'agriculture au sens large. Le projet veut promouvoir une formation professionnelle et technique innovante axée sur le marché du travail. En effet, l'un des résultats que le projet vise à atteindre est de réduire l'écart entre le système d'Enseignement et de Formation Professionnels et Techniques (EFTP) et le secteur privé.

C'est dans ce contexte que le projet Feed the Future Sénégal Jeunesse en Agriculture JEA organise en collaboration avec IPAR a organisé un webinaire à l'intention des enseignants du système d'Enseignement et de Formation Professionnels et Techniques (EFTP) et des jeunes, afin de leur permettre de comprendre en profondeur la chaîne de valeur riz en termes des perspectives de formations pour saisir des opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat stables et intéressantes.

LE ROLE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE A L'HORIZON 2030

En septembre 2015, la communauté internationale a adopté le Programme 2030 à l'Assemblée générale des Nations Unis. Ce nouvel agenda, déclinant les Objectifs de Développement Durable (ODD), vise à mettre fin à la pauvreté et à la faim sous toutes leurs formes et dimensions, à renforcer la paix universelle et à « garantir que tous les êtres humains puissent réaliser leur potentiel dans la dignité et l'égalité et dans un environnement sain ». Les dix-sept (17) ODD assortis de cent soixante-neuf (169) cibles et deux cent trente-deux (232) indicateurs forment le cœur de l'agenda 2030. Le champ et l'ambition des ODD ont été considérablement renforcés par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) mis en œuvre sur la période 2000-2015. En effet, les ODD couvrent désormais l'intégralité des enjeux du développement durable dans tous les secteurs.

IPAR a commencé à travailler sur les ODD bien avant leur adoption en réfléchissant sur le post-2015. Dans ce cadre, elle avait notamment évalué les capacités nationales de suivi de ces nouveaux objectifs de développement et proposé des mesures d'amélioration d'autant que la mise en œuvre des ODD allait entrer en vigueur en Janvier 2016.

Par ailleurs, elle a intégré les ODD au cœur de son plan stratégique en optant pour deux entrées, une entrée de données et une entrée sectorielle ou thématique.

Par rapport à l'approche thématique, IPAR a entrepris plusieurs activités de recherche : sécurité alimentaire et nutritionnelle en collaboration avec Brookings (ODD2) ; projet genre et foncier financé par le CRDI (ODD5) ; impact du changement climatique avec le projet AgMIP (ODD 13) ; inclusion ou Leave no one behind avec Southern Voice (ODD 10) et WASPAA (ODD6) qui milite en faveur du développement et de la promotion de l'assainissement autonome. S'agissant de l'approche données plusieurs études sur les ODD en lien respectivement avec l'enfance, la santé, l'agriculture et le foncier ont été menées en considérant les diverses sources et technologies permettant de générer des données (Données mobiles, Drones, Données d'observations de la terre, etc).

² <http://www.ipar.sn/Notes-sur-les-Chaines-de-Valeur-agricoles-au-Senegal>

Comprenant que l'atteinte des ODD exige des efforts multisectoriels et des collaborations pluridisciplinaires pour un suivi harmonisé, participatif et efficace, l'IPAR a fortement contribué à la mise en place de plateformes nationales notamment la PODDE (Plateforme nationale de Suivi des ODD relevant du secteur de l'Environnement) en collaboration avec la DPVE et la plateforme AgriData «pour des données agricoles accessibles à tous» en partenariat avec l'ANSD.

Les études sur les ODD liés à l'enfance, à la santé et à l'agriculture convergent sur la nécessité de mettre en place un dispositif informatisé de collecte au niveau local pour des données disponibles, de qualité, fiable et désagrégées. Ce qui est indispensable pour le respect d'un des principes fondamentaux de l'agenda 2030 qui est de ne laisser personne pour compte.

Ainsi, les TIC peuvent être utilisés au service du développement social, économique et environnemental. Dans ce contexte, IPAR a organisé un Webinar sur le rôle et l'utilisation des TIC en soutien aux ODD qui devait inspirer le développement de solutions technologiques afin de répondre aux besoins spécifiques de tout individu concerné par un ODD.

FORMER LES JEUNES GENERATIONS A L'AGROECOLOGIE

En collaboration avec l'Université Alioune Diop de Bambey (UADB), l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR), en tant que Think Tank dont les interventions sont basées sur des produits de recherche, a accueilli un étudiant de Licence 3 en Ingénierie Technique du Développement Durable et Management de l'Environnement (ITDDME), en stage de 3 mois pour lui permettre d'allier la formation théorique déjà acquise sur les enjeux du développement durable et les réalités concrètes qui existent sur le terrain de l'application politique.

A ce titre, le stage d'initiation à la recherche en sciences humaines et sociales s'est porté sur l'analyse des conditions d'émergence et de développement d'organisations de producteurs agroécologiques au Sénégal pour contribuer à la formation des jeunes pour mieux les préparer à la dynamique de la transition vers l'agroécologie au Sénégal.

“ Dans le cadre de mon séjour en tant que stagiaire à l'IPAR, j'ai mené une enquête qualitative auprès d'acteurs directs et indirects de l'agroécologie au Sénégal. J'ai ainsi pu me confronter à la complexité des enjeux économiques, politiques, et socio-environnementaux qui sous-tendent la transition agroécologique : mais aussi aux conditions de sa faisabilité au Sénégal. Ce stage à l'IPAR m'aura permis non seulement de découvrir l'univers professionnel de la recherche et de m'approprier ses fondements mais aussi de conforter en moi la passion pour l'agroécologie

Le stagiaire



16. Aspects performances et communication



Liste des publications et blogs 2020

Publications scientifiques/Ouvrages

Toukara S., 2020, *Comprendre la gestion des déchets solides urbains : pour éclairer les choix politiques au Sénégal*, Dakar, L'Harmattan Sénégal

Toukara S. et Seydina Ousmane Sène, 2020, *L'assainissement au Sénégal : progrès, stratégies et perspectives*, Paris, Harmattan

Cinq (05) articles scientifiques produits par la thématique GRNF

- ▶ Acte III de la décentralisation sénégalaise : l'épreuve de la cohérence et du développement territorial
- ▶ Exploitation des hydrocarbures et Vulnérabilité des communautés de pêcheurs en Afrique de l'ouest. Réflexion géographique à partir des territoires de pêche sénégalais
- ▶ Le cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier (CRAFS) ou les ambiguïtés d'une mobilisation citoyenne multi-acteurs
- ▶ La fabrique de la politique foncière comme mode d'action de l'Etat sénégalais : entre originalité et extraversion
- ▶ Le choc économique de COVID-19 sur la pêche artisanale au Sénégal, article publié le 19 mai 2020, article qui a été sélectionné pour intégrer le Rapport Alternatif pour l'Afrique (RASA) Sénégal post-covid-19

Articles de blog

Toukara S., 2020, *Covid-19 : comprendre le confinement ou le « déconfinement »*, Dakar, IPAR

Toukara S., 2020, *La pandémie de la Covid-19 : une légitimation de la promotion de l'agriculture urbaine*, Dakar Actu

Toukara S., 2020, *Covid-19 : comprendre le confinement ou le « déconfinement »*, Dakar, IPAR

Toukara S., 2020, *La pandémie de la Covid-19 : une légitimation de la promotion de l'agriculture urbaine*, Dakar Actu

Thiam I. et Dr Niang A., *Sénégal : Implications alimentaires et nutritionnelles de l'épidémie de la COVID 19*, Dakar, IPAR

Samaké L., 2020, *Les ODD, cinq (5) ans après leur adoption, face à la Covid-19*, Dakar, IPAR

SYLL M.M.A (IPAR/UGB), Ly A. (IPAR), Sow O. C. (CNAAS), Weingartner L. (ODI), 2020, *COVID 19 : défis et opportunités pour l'assurance agricole indicielle au Sénégal*, Dakar, IPAR

Niang A. (IPAR), Taylor P. (IDS), 2020, *Covid-19's impact on social divides – a spotlight on Africa*

Dr Hathie I., 2020, *COVID-19, l'opportunité d'une politique alimentaire inclusive et durable*, Dakar, IPAR

Ka R., 2020, *Le choc économique de la COVID-19 sur la pêche artisanale au Sénégal*, Dakar, IPAR

Feu Faye A., 2020, *L'Agriculture et le monde rural à l'épreuve du CORONAVIRUS !*, Dakar, IPAR

Diallo I.A., 2020, *Quand les modes de gestion de la Covid19 nous interpellent sur la gestion des réformes foncières en Afrique de l'Ouest*, Dakar, IPAR

Dr Thiam I. (UGB), Dr Niang A. (IPAR), 2020, *Sénégal : Implications alimentaires et nutritionnelles de l'épidémie de la COVID 19*, Dakar

Liste des rapports/ Webinaire 2020

Rapports de recherche et de webinaire

Toukara S., 2020, *La Covid-19 et la chaîne de valeur mangue au Sénégal : effets, stratégies d'adaptation et recommandations*, Dakar, IPAR, Rapport d'étude

Toukara S., 2020, *La chaîne de valeur mangue face à la Covid-19 au Sénégal*, Dakar, IPAR, CNCR et IAMS, Rapport du webinaire

Niang M. et Faye, *Effets de la Covid-19 sur les exploitations familiales agricoles et des organisations de producteurs membres du CNCR au Sénégal*, Dakar, IPAR, Rapport d'étude

Niang M. et Faye C., 2020, *Effets de la COVID-19 sur les ménages agricoles et ruraux du Sénégal*, Dakar, IPAR, Rapport d'étude

Professeur Cheikh LY, Octobre 2020 *Étude filière Élevage - Aviculture et Covid-19 au Sénégal : Situation et perspectives*, Dakar IPAR

Rougyatou KA, Elisabeth GUEYE, Juin 2020 *La pêche artisanale face aux défis de la covid-19 au Sénégal*, Dakar IPAR

Webinaire sur les effets du Covid-19 sur *la commercialisation des produits horticoles au Sénégal*, 20 mai 2020, Dakar

Webinaire : *Situation de la gouvernance foncière inclusive au Sénégal dans un contexte de COVID-19*, 5 juin 2020, Dakar

Webinaire : *Relance économique en Afrique francophone après COVID*, 11 juin 2020, Dakar

Webinaire-série "TIC-Recherche & Développement", 15 juillet 2020, Dakar

Webinaire *Des Think tank africains à la recherche de solution pour l'après COVID_19 !*, 22 juillet 2020, Dakar

Webinaire sur *'l'autonomisation économique des femmes dans l'agriculture face à la COVID-19*, 23 juillet 2020, Dakar

Webinaire : *Aviculture et Covid-19 au Sénégal - Situation et perspectives*, 4 décembre 2020, Dakar.



17. Communication



La communication travaille davantage à l'accessibilité des informations sur ses différents travaux et chantiers à travers ses outils.



Site ipar.sn

2018	2019	2020
196 329	204 827	213 977
visites	visites	visites



Twitter

2018	2019	2020
2 585	2 963	3 348
followers	followers	followers



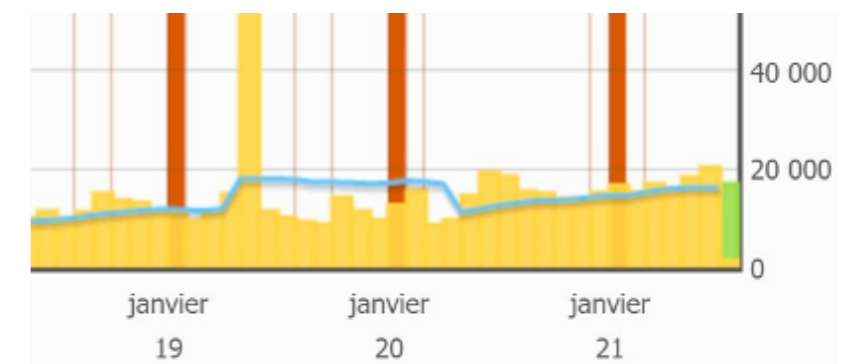
YouTube

2018	2019	2020
146	162	252
vidéos	vidéos	vidéos



Facebook

2018	2019	2020
2 500	3 414	4 538
abonnés	abonnés	abonnés



L'IPAR a également initié et appuie la communication d'espaces et de cadres de réflexion et de dialogue, dont elle assure le secrétariat et la coordination.

Il s'agit de :



18. IPAR en Mauritanie



L'IPAR, dans le cadre de sa mission, appuie le RIMRAP à mettre en œuvre sa composante « communication pour le développement (C4D) ».

L'objectif général est de promouvoir le secteur agropastoral et le développement rural en Mauritanie à travers l'animation de la plateforme de dialogue multisectorielle et son interface en ligne, le portail web du développement rural en Mauritanie www.rim-rural.org.

L'IPAR vient de boucler la première phase dans le cadre de cet appui avec des acquis notoires.

Les acquis dans le cadre de l'appui au développement de l'agropastoralisme et du monde rural en Mauritanie.

Pour mieux canaliser ses interventions, les activités déroulées sont regroupées en 2 axes : (1) Animation de la plateforme et appui à la réalisation d'activités dont la semaine de l'UE en Mauritanie ; (2) Gestion du site portail d'informations et centre de ressources www.rim-rural.org et développement d'outils collaboratifs.

Animation de la Plateforme multi-acteurs du développement rural et appui en Mauritanie.

L'objectif de la plateforme est de faciliter la concertation et le renforcement des capacités des acteurs institutionnels, techniques et de la société civile à formuler des propositions consensuelles et concrètes permettant d'améliorer les politiques publiques de soutien au pastoralisme et à l'agriculture pluviale. Elle doit permettre aux acteurs nationaux, locaux et régionaux, socio-professionnels, privés et publics de s'impliquer dans les débats des grands défis du secteur et de proposer au gouvernement Mauritanien et à ses partenaires, notamment au groupe des bailleurs de fonds, des orientations stratégiques et des actions visant à sécuriser le pastoralisme et l'agriculture dans une approche profitable aux populations rurales vulnérables.

L'organisation de dialogue sectoriel s'est appuyée sur les principes et dynamiques ci-après :

- ▶ un processus inclusif réunissant différents acteurs au sein de la plateforme axée sur le consensus
- ▶ une forte volonté de dialogue et de synergie entre les différents acteurs engagés
- ▶ un engagement réel des partenaires techniques et financiers
- ▶ un mécanisme d'animation en constante amélioration par l'antenne nationale de l'IPAR
- ▶ Un support dont l'existence devient incontournable : le site www.rim-rural.org.

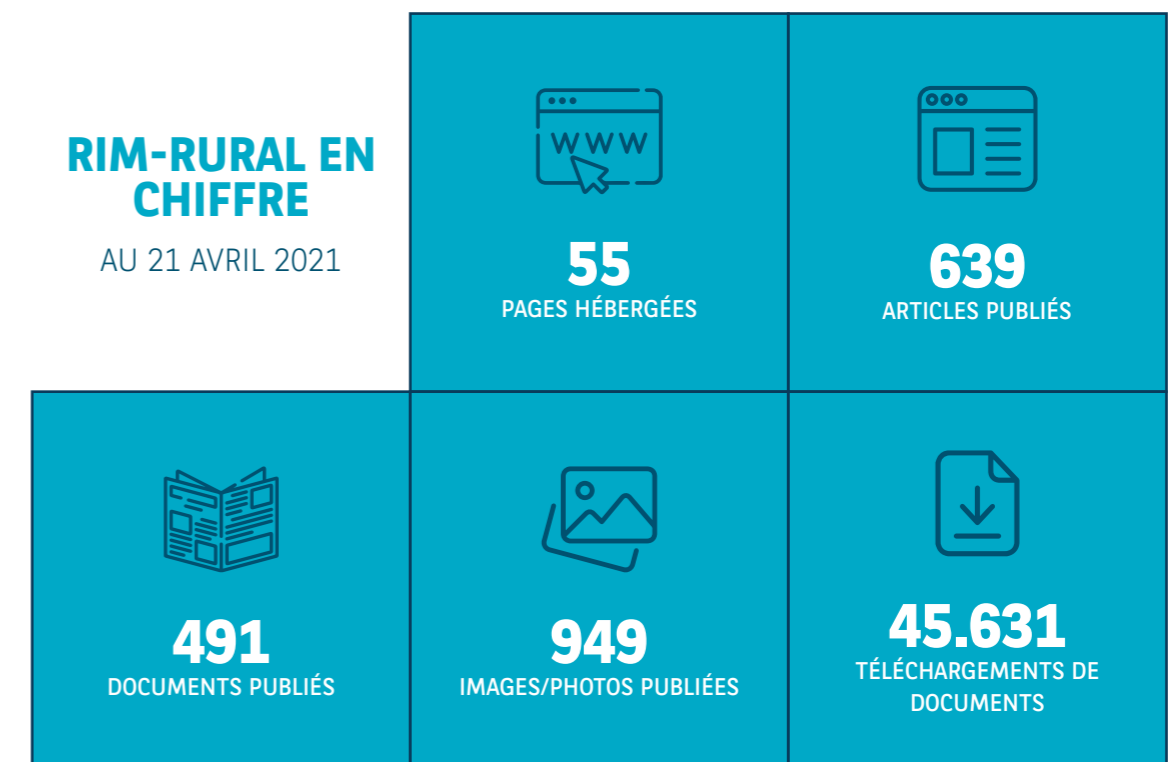
La plate-forme nationale de dialogue multi-acteurs regroupe les représentants des différents acteurs du secteur et leurs partenaires, et des thèmes fédérateurs sont proposés pour faciliter l'animation de la plateforme.

La première phase a contribué à la mise en place de cinq (5) groupes thématiques : (i) Infrastructures Rurales, (ii) Lait Local, (iii) l'hydraulique pastorale, (iv) le conseil agricole et (v) la gestion territoriale des ressources naturelles (GTRN).

Développement et pérennisation du site portail d'informations et centre de ressources « rimrural.org »

Le site web a été restructuré en tant que portail d'information spécialisée sur le développement du monde rural en Mauritanie. A ce titre, il est alimenté d'information d'actualité et accueille surtout un centre de ressources régulièrement actualisé, constitué de document de connaissances et de bonnes pratiques, produites par des acteurs étatiques et non étatiques. Il constitue un outil mis à la disposition de tous les acteurs du secteur du développement rural et contribue ainsi à l'accès de tous les acteurs, des bailleurs, et décideurs, à une information pertinente, utile et actualisée, sur le secteur rural, notamment l'agropastoralisme.

Une plateforme d'outils web a été développée pour accompagner le site portail et centre de ressources, sur les médias sociaux. Les comptes twitter et Facebook servent désormais d'outils de partage et de génération de flux vers le site. Il joue un rôle primordial dans le positionnement de la Plateforme.



19. Finance



INTITULÉS	Solde au 31 /12/2020 FCFA	Solde au 31 /12/2019 FCFA	Solde au 31 /12/2018 FCFA
Appui institutionnel	120 802 640	180 409 196	202 322 206
Etudes et projets de recherche	751 283 394	584 947 051	419 562 264
Formation	39 159 323	44 286 973	17 651 377
Diverses prestations (dialogue pol., communication,...)	64 000 254	30 338 550	5 050 000
Produits Activités Ordinaires	975 245 611	839 981 770	644 585 847
Produits HAO (reprise amortissement)	16 548 922	8 011 528	35 160 854
TOTAL PRODUITS	991 794 533	847 993 298	679 746 701
Achats de fournitures et autres achats	156 952 764	54 409 214	30 509 691
Autres charges	246 755 570	347 094 118	271 483 345
Charges de personnel	571 537 277	571 537 277	342 592 811
Dotation aux amortissements	16 548 922	8 011 528	35 160 854
TOTAL CHARGES	991 794 533	847 993 298	679 746 701

SUIVI BUDGETAIRE au 31/12/2020

INTITULÉ	PRÉVISION	RÉALISATION	ECART	%
Transformation structurelle de l'agriculture	26 410 000	51 108 474	-24 698 474	193,52%
Migration et emploi des jeunes	31 482 000	27 429 369	4 052 631	87,13%
Changements climatiques	1 000 000	0	1 000 000	0,00%
Objectifs de Développement Durable (ODD)	40 000 000	23 192 136	16 807 864	57,98%

INTITULÉ	PRÉVISION	RÉALISATION	ECART	%
Gouvernance des ressources naturelles et foncières	51 050 000	23 831 616	27 218 384	46,68%
Projet de recherches structurés	541 326 979	617 080 917	-75 753 938	113,99%
Frais de fonctionnement, de formation, de communication et de mise en débat	473 682 547	352 074 762	121 607 785	74,33%
TOTAL GENERAL	1 164 951 526	1 094 717 274	70 234 252	93,97%



Conseil d'Administration

Dr Aminata Niane BADIANE

Agro-Pédologue - Retraitée de l'USAID/consultante

Dr Taïb DIOUF

Agronome - Spécialiste pêche Retraitée de l'ISRA/consultant

Eric HAZARD

Directeur des campagnes politiques panafricaines/ Bureau régional de Save the Children Afrique de l'Ouest et du Centre

Mariam SOW

Monitrice familiale PCA ENDA

Dr Labally TOURE

Géomaticien - Université Gaston Berger

Dr Malick FAYE

Agronome Zootechnicien FAO

Nazirou SALL

Leader paysan - SG ROPPA

Dr Adama FAYE

Agronome Zootechnicien - Retraitée de l'ISRA/DDC/consultant

Saliou SARR

Economiste - Leader paysan DGA ASPRODEB

Aysatou Ndiaye DIOP

Economist Consultante

Direction Executive

Dr Cheikh Oumar BA

Directeur exécutif Socio-anthropologie

Dr Ibrahima HATHIE

Economiste - Chercheur émérite

Dr Laure TALL

Agroécologue - Directrice de recherche

Dr Seydina Ousmane SENE

Chercheur - Responsable de programme Economie, finance

Serge CHAUPIN

Responsable administratif et financier Finance, administration & comptabilité

Christine SARR

Comptable

Oumy Dieng BA

Secrétaire de direction

Dr Aminata NIANG

Chercheuse Socio-anthropologie, genre

Chérif Sambou BODIAN

Responsable de la communication

Joseph DIOP

Assistant communication Web master

Alain MBAYE

Responsable suivi évaluation Agronomie, formation

Ndiague FAYE

Assistante de recherche Science politique

Rougyatou KA

Assistante de recherche Géographie

Dr Ibrahima KA

Chercheur Sciences juridiques, foncier

Lamine SAMAKÉ

Assistant de recherche Agronomie

Ndèye Ngoné FALL

Responsable gestion des connaissances Gestion de connaissances

Mariama Kesso SOW

Assistante de recherche Economie

Cheikh FAYE

Statisticien

Ahmadou LY

Assistant de recherche Economie

Ndèye Yande NDIAYE

Assistante de recherche Sciences juridiques, foncier

Dr Sidy TOUNKARA

Chercheur Sociologie, agriculture urbaine

Pr Aly TANDIAN

Enseignant-chercheur associé, responsable projet Sociologie, migrations

Dr Elhadj Mounirou NDIAYE

Chercheur Economie

Dr Oumoul Coulibaly TANDIAN

Enseignante-chercheuse, responsable de projet Socio-anthropologie

Boubacar DIALLO

Chauffeur

Déguène POUYE

Assistante de recherche Sociologie

Awa DIOUF

Assistante de recherche Economie

Elisabeth GUEYE

Assistante de recherche Géographie

Ibrahima Khalil SABALY

Assistant de recherche Géographie

Sokhna Mbossé SECK

Assistante de recherche Aménagement du territoire

Gora MBAYE

Assistant de recherche Géographie

Nicole Agnès Chaby Hary MONTEIL

Spécialiste en Communication pour le Changement de Comportement (CCC)

Chercheurs associés

Madicke NIANG

Expert associé Statistique

Dr Mame Mor Anta SYLL

Chercheur associé Economi

Dr Idrissa WADE

Chercheur associé Economi

Dr Oussouby TOURE

Chercheur associé Sociologie, foncier pastoral

Pr Ibrahima Arona DIALLO

Enseignant - Chercheur associé Sciences juridiques, foncier

Dr Boubacar BARRY

Chercheur associé Hydraulicien

Dr Sambou NDIAYE

Associate Academic-researcher Sociologie

Dr Jean Pierre NDIAYE

Chercheur associé Agro-pédologie

Dr Lamine SONKO

Chercheur associé Agronomie





